

Société indigène de prévoyance

ARRETE n° 679 portant approbation du rôle supplémentaire, deuxième trimestre 1938, des cotisations de la Société Indigène de Prévoyance de Bassari

L'ADMINISTRATEUR EN CHEF DES COLONIES,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE P. I.,

Vu le décret du 23 mars 1921 déterminant les attributions et les pouvoirs du Commissaire de la République au Togo;

Vu le décret du 19 septembre 1936 portant réduction des dépenses administratives du Togo, modifié par celui du 20 juillet 1937;

Vu le décret du 3 novembre 1934 relatif aux sociétés indigènes de prévoyance du Togo modifié par les décrets du 31 juillet 1937 et du 18 septembre 1938;

Vu l'arrêté n° 552 en date du 7 octobre 1937 relatif au fonctionnement des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels au Togo modifié par l'arrêté n° 116 du 24 février 1938;

ARRETE :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvé et rendu exécutoire le rôle supplémentaire, deuxième trimestre 1938, des cotisations de la Société Indigène de Prévoyance de Bassari arrêté à la somme de mille neuf cents francs.

ART. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Lomé, le 10 décembre 1938.

GRADASSI.

ACTES CONCERNANT LE PERSONNEL**ACTES DU POUVOIR CENTRAL****PERSONNEL EUROPÉEN****Tableau d'avancement**

Par arrêté du ministre des colonies en date du 25 octobre 1938, ont été inscrits au tableau supplémentaire d'avancement du personnel du cadre général des travaux publics et des mines des colonies pour 1938, les fonctionnaires dont les noms suivent :

A. — TRAVAUX PUBLICS

Pour le grade d'ingénieur principal de 1^{re} classe :
(Choix)

M. Pialoux.

Pour le grade d'adjoint technique principal de 3^e classe :
(Ancienneté)

M. Dabezies.

ACTES DU POUVOIR LOCAL**PERSONNEL EUROPÉEN****Titularisation**

Par arrêté n° 670 du :

7 décembre 1938. — M. Horard Gustave, aide-conducteur stagiaire des travaux agricoles et forestiers,

est titularisé dans le grade d'aide-conducteur de 3^e classe pour compter du 21 décembre 1938, date d'expiration de sa première année de stage.

Il est rappelé à M. Horard Gustave, dans son grade d'aide-conducteur de 3^e classe, une ancienneté de 3 ans au titre des services militaires.

Affectations

Par décision n° 863 du :

29 novembre 1938. — M. Capelier, instituteur de 4^e classe du cadre supérieur de l'enseignement du Togo, retour de congé, attendu à Lomé le 29 novembre 1938 par s/s *Banfora*, est nommé chef du secteur scolaire de Lomé.

M. Capelier est chargé en outre du cours de perfectionnement des moniteurs et de la direction des cours populaires du soir.

Par décision n° 886 du :

3 décembre 1938. — M. Berthon Albert, surveillant principal de 3^e classe des travaux publics du Togo, retour de congé, attendu à Lomé le 2 décembre 1938 par le s/s *Brazza*, est mis à la disposition de M. l'ingénieur principal, chef du service des travaux publics et des transports.

PERSONNEL INDIGÈNE**Tableau d'avancement (1^{er} semestre 1939)**

Par arrêté n° 676 du :

9 décembre 1938. — Sont inscrits au tableau d'avancement pour le premier semestre 1939, les gardes frontières dont les noms suivent :

Pour le grade de sergent 2^e échelon :

Neves Jules, sergent 1^{er} échelon.

Pour le grade de sergent 1^{er} échelon :

Klu Zacharia, caporal 2^e échelon.

Pour le grade de caporal 2^e échelon :

Amadou Yanaba, caporal 1^{er} échelon.

Aridjaka Kéita, caporal 1^{er} échelon.

Mensah Georges, caporal 1^{er} échelon.

Abodoe Houéhounton, caporal 1^{er} échelon.

Esso Chabana, caporal 1^{er} échelon.

Glele Abigbaï, caporal 1^{er} échelon.

Pour le grade de caporal 1^{er} échelon :

Toye Sossou, garde frontière de 1^{re} classe.

Comlan Dossah, garde frontière de 1^{re} classe.

Adjo Nouvor, garde frontière de 1^{re} classe.

Zamba Bernard, garde frontière de 1^{re} classe.

Pour le grade de garde frontière de 1^{re} classe :

Adanhin Abiha, garde frontière de 2^e classe.

Houunkpati Louis, garde frontière de 2^e classe.

Koriko Choro, garde frontière de 2^e classe.

Ayivi Jérôme, garde frontière de 2^e classe.

De Souza René, garde frontière de 2^e classe.

DIVERS**Commission**

Par décision n° 896 du :

6 décembre 1938. — La commission prévue à l'article 5 de l'arrêté du 30 octobre 1934 pour donner son avis sur la fixation des tarifs de l'indemnité de zone, est fixée comme suit :

M. M. de Saint-Alary, administrateur en chef des colonies *Président*

Mouragûes, administrateur des colonies, chef de cabinet et chargé du bureau du personnel

Berard, administrateur des colonies, chef du bureau des finances

Caron, ingénieur de météorologie, représentant des fonctionnaires des cadres généraux

Meneau, adjoint des services civils représentant des fonctionnaires des cadres locaux européens

Gbedey, représentant des fonctionnaires des cadres locaux indigènes

Membres

La commission qui se réunira sur la convocation de son président dressera procès-verbal de ses travaux.

Comité de surveillance des prix de gros

Par arrêté n° 664 du :

3 décembre 1938. — Est nommé président du comité de surveillance des prix prévu par l'article 3 du décret du 25 août 1937 :

M. Vuillet, administrateur de 3^e classe des colonies, commandant le cercle de Lomé et administrateur-maire de la commune-mixte de Lomé, en remplacement de M. Gradassi, administrateur en chef des colonies.

Conseil du contentieux

Par décision n° 900 du :

8 décembre 1938. — M. d'Azouga, adjoint principal hors classe des services civils, chargé du secrétariat du Togo à Dakar, est désigné comme mandataire près le conseil du contentieux administratif de l'A. O. F. pour représenter le gouvernement du Togo dans l'instance engagée par le sieur Bauer devant ledit conseil.

Enseignement

Par décision n° 861 du :

28 novembre 1938. — La date des vacances est fixée ainsi qu'il suit pour l'année scolaire 1938 :

Cours complémentaire

Vacances du jour de l'an :

du 28 décembre inclus au 1^{er} janvier inclus.

Interdiction de séjour

Par arrêté n° 666 du :

5 décembre 1938. — Le séjour dans le territoire du Togo est interdit pendant 5 ans, durée fixée par le jugement du 16 octobre 1935 du tribunal correctionnel de Lomé, au nommé Diogo Joseph, né vers 1907 à Agoué (Dahomey).

Le séjour dans le territoire du Togo est interdit pendant 5 ans, durée fixée par les jugements des 2 août et 20 septembre 1937 du tribunal du 1^{er} degré d'Anécho, au nommé Loceo Messan Léonard, né vers 1900 à Anazoumé (Dahomey).

Le nommé Koffi, né à Gapé (subdivision de Tsévié, cercle du sud) vers 1918, est astreint à la résidence obligatoire dans la subdivision de Palimé (cercle du centre) pour la durée fixée par le jugement du 30 avril 1938 du tribunal du 1^{er} degré de Palimé.

Le nommé Mededji, né à Attitogon (subdivision d'Anécho, cercle du sud) vers 1908 est astreint à la résidence obligatoire dans la subdivision d'Anécho (cercle du sud) pour la durée fixée par le jugement du 23 novembre 1935 du tribunal criminel d'Anécho.

Par arrêté n° 678 du :

10 décembre 1938. — Le nommé Wilson Adjété, né à Anécho vers 1903, est astreint à la résidence obligatoire dans le cercle d'Anécho pour la durée fixée par le jugement du 3 novembre 1938 du tribunal du 1^{er} degré d'Atakpamé.

Le nommé Koumonou Ekpon, né à Gamé-Kplaba (subdivision de Tsévié, cercle de Lomé) vers 1913, est astreint à la résidence obligatoire dans la subdivision de Tsévié (cercle de Lomé) pour la durée fixée par le jugement du 15 mai 1936 du tribunal criminel de Lomé.

Le nommé Koudjodji Akpatcha dit Amégnon, né à Bè (subdivision de Lomé, cercle dudit) vers 1912, est astreint à la résidence obligatoire dans la subdivision de Lomé pour la durée fixée par le jugement du 15 février 1937 du tribunal du 1^{er} degré de Lomé.

Le séjour dans le territoire du Togo est interdit pendant 5 ans, durée fixée par le jugement en date du 28 novembre 1938 du tribunal du 1^{er} degré de Lomé, au nommé Houejissi Ouadémé Bernard, né vers 1899, à Agbaizon (Dahomey).

Justice indigène

Par arrêté n° 663 du :

2 décembre 1938. — Monsieur Robin, ingénieur d'agriculture, est nommé assesseur européen près le tribunal criminel du cercle du centre, en remplacement de Monsieur Gaillaguet, affecté au cercle de Mango.

Libération conditionnelle

Par arrêté n° 662 du :

2 décembre 1938 — Le bénéfice de la libération conditionnelle est accordé au détenu Dansou Amétossinou, né vers 1907 à Wogba (cercle d'Anécho) de feu Amétossinou et de Glopou, condamné à deux ans et six mois de prison par jugement n° 74 en date du 5 juillet 1937 du tribunal du 1^{er} degré d'Anécho pour complicité de vol.

Logements

Par décision n° 870 du :

30 novembre 1938. — L'annexe n° 1 de l'arrêté n° 29 susvisé est modifié comme suit « bâtiments définitifs 3^e catégorie — Logement chef circonscription agricole à Atakpamé 2 pièces — Bureau de la 2^e circonscription agricole, de la circonscription du coton et du service de l'agriculture 1 pièce ».

Produits Pharmaceutiques

Par arrêté n° 655 du :

26 novembre 1938. — Est complétée comme suit la liste n° 2 des produits pharmaceutiques dont la vente est autorisée dans les dépôts prévus à l'article 3 de l'arrêté du 15 novembre 1928 susvisé : « Phyllosan ».

Protection et usage des voies publiques

Par décision n° 869 du :

30 novembre 1938. — M. Robin, ingénieur d'agriculture, est commissionné à l'effet de constater les

infractions à la réglementation sur la protection et l'usage des voies publiques au Togo.

Il devra préalablement à toutes constatations, prêter serment devant le tribunal de 1^{re} instance de Lomé.

Sociétés indigènes de prévoyance

Par décision n° 901 du :

8 décembre 1938. — Sont nommés président et membres de la commission centrale de surveillance des Sociétés Indigènes de Prévoyance pour les années 1938 et 1939 en dehors des membres désignés personnellement à l'article 2 du décret du 18 septembre 1938 susvisé :

M. Roche, administrateur de 3^e classe des colonies *Président*

M.M. Perret, adjoint principal hors classe des services civils, président de la Société Indigène de Prévoyance de Lomé,

Curtat, agent de la Société Générale du Golfe de Guinée,

De Souza Félicio, notable indigène, membre du conseil d'administration du Territoire,

Tamakloe Théophile, notable indigène, président du conseil des notables de Lomé.

Membres

Prix de gros de diverses marchandises

			19 Nov. 1938	26 Nov. 1938
Farine de consommation	Paris	100 kgs.	308,—	308,—
Avoines	—	—	95,50	99,12
Seigles de Beauce (départ)	—	—	116,50	114,30
Orge de Beauce (départ)	—	—	114,50	110,—
Maïs Indochine	Marseille	—	112,75	106,25
Pommes de terre, Esterling	Paris	—	55,—	55,—
Riz, Saïgon n° 1	Le Havre	—	152,50	152,50
Pâtes alimentaires, 1 ^{er} choix	Lyon	—	635,—	635,—
Bœuf	La Villette	kg.	9,70	10,20
{ 1 ^{re} — qualité	—	—	8,60	9,20
{ 2 ^e — qualité	—	—	15,90	16,30
Veau	—	—	14,90	15,30
{ 1 ^{re} — qualité	—	—	18,50	18,90
{ 2 ^e — qualité	—	—	14,60	15,—
Mouton	—	—	14,14	14,14
{ 1 ^{re} — qualité	—	—	13,14	13,14
{ 2 ^e — qualité	—	—	15,—	—
Vin rouge, Béziers 9°	—	Le degré hectol.	16,—	—
Beurres	Paris	kg.	26,10	26,12
{ Charente, Poitou	—	—	25,63	25,55
{ Normandie, (centr.)	—	—	14,83	14,83
Fromages	—	—	13,—	13,—
{ Comté	—	—	—	—
{ Port-salut	—	—	—	—
Huile arachide supérieure	Marseille	100 kgs.	495,—	505,—
Huile d'olive Tunisie	—	—	—	—
Sucre	Paris	—	308,—	309,25
{ Blanc n° 3	Lyon	—	567,50	567,50
{ Raffiné	Le Havre	50 kgs.	231,25	231,—
Café Santos good à l'entrepôt	—	—	213,50	218,50
Cacao Côte d'Ivoire à l'entrepôt	—	—	—	—
Fonte de moulage n° 3	Baso Longwy	la tonne	598,—	598,—
Aciers marchands	Paris	100 kgs.	157,—	157,—
Cuivre en lingots	Le Havre	—	1.047,—	1.061,—
Etain Détroits	—	—	4.517,—	4.568,—
Plomb, marques ordinaires	—	—	375,—	378,—
Zinc, bonnes marques	Le Havre ou Paris	—	345,—	343,50
Houille, tout venant industriel 30/35 Nord	—	la tonne	183,—	183,—
Coton américain	Le Havre	50 kgs.	441,50	440,50
Laine peignée	Roubaix	kg.	38,20	38,—
Lin de Russie C. A. F. ports français	—	100 kgs.	1.271,—	1.289,—
Chanvre indigène, Anjou, Sarthe	—	—	595,—	—
Jute First mark, C. A. F. ports français	—	—	342,—	348,—
Soie grège Cévennes	Lyon	kg.	170,—	170,—
Peaux de bœufs	Paris	50 kgs.	317,09	317,09
{ Bœufs moyens	Le Havre	—	275,—	275,—
{ Rio de Janeiro, salés	Paris	kg.	39,50	39,50
Cuir à semelle	—	100 kgs.	—	275,—
Suif indigène	—	—	—	—

			19 Nov. 1938	26 Nov. 1938
Alcool dénaturé	Paris	hectolitre	365,—	365,—
Carbonate de soude	—	100 kgs.	98,—	98,—
Nitrate de soude synthétique	Dunkerque	—	125,50	125,50
Benzol	Paris	—	168,03	168,03
Bois de Sapin madrier	—	le mètre	9,70	9,70
charpente } Chêne	—	le m3.	630,—	630,—
Caoutchouc	—	kg.	13,85	13,80
Savon blanc extra 72%	Marseille	100 kgs.	330,—	335,—
Sulfate de cuivre	Bordeaux	—	—	—
Ciment Portland artificiel	Départ usine	la tonne	287,60	287,60

Textes publiés à titre d'informations

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE SUR
LA SITUATION, AU 31 DÉCEMBRE 1937, DES TRAVAUX
EXÉCUTÉS SUR L'EMPRUNT DU TOGO

Paris, le 2 novembre 1938.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'article 6 de la loi du 22 février 1931 autorisant le territoire sous mandat du Togo à contracter un emprunt de 73 millions, prescrit l'établissement d'un rapport annuel faisant connaître la situation au 31 décembre de l'année précédente, des travaux exécutés sur les fonds provenant de cet emprunt.

En application de cette prescription, j'ai l'honneur de fournir, d'après les renseignements qui m'ont été adressés par le Commissaire de la République au Togo, un exposé de la situation des travaux au 31 décembre 1937.

L'article 3 de la loi du 22 février 1931 fixe ainsi qu'il suit la dotation affectée aux travaux :

Chemin de fer central togolais	110.000.000
A déduire les ressources autres que l'emprunt	45.000.000
Reste sur l'emprunt	65.000.000

auxquels il y a lieu d'ajouter une somme de 8 millions, affectée par priorité à la protection sanitaire et démographique, part du Togo sur les 300 millions de crédits sanitaires supplémentaires des emprunts coloniaux.

Le total général des dotations pour travaux et pour mesures sanitaires ressort à 73 millions de francs.

Les décrets des 18 avril 1931, 2 août 1932, 1^{er} octobre 1933, modifiés par le décret du 29 juillet 1934, ont autorisé la réalisation de trois tranches d'emprunt, s'élevant respectivement à 27 millions de francs, 38.800.000 francs et 7.200.000 francs, soit au total à 73 millions de francs correspondant au montant global de l'emprunt qui ont été affectés aux travaux prévus conformément à la répartition indiquée ci-dessus.

Les décrets du 25 juin 1931, des 19 octobre et 25 décembre 1932, 15 décembre 1933 et 2 mai 1936 ont autorisé l'ouverture des travaux et des engagements de dépenses ci-après :

	SUR FONDS D'EMPRUNT	SUR AUTRES RESSOURCES que l'emprunt
	francs	francs
TITRE I ^{er} . -- Travaux d'infrastructure et de superstructure du chemin de fer central togolais entre les kilomètres 0 et 113 . . .	65.000.000	45.000.000
TITRE II. -- Protection sanitaire et démographique . . .	8.000.000	—
TOTAUX	73.000.000	45.000.000
TOTAL GÉNÉRAL	118.000.000	

Situation des travaux au 31 décembre 1937

TITRE PREMIER

TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER CENTRAL TOGOLAIS

Dotation de la rubrique, 110 millions de francs, dont 65 millions sur fonds d'emprunt et 45 millions sur autres ressources.

La totalité des dépenses a été autorisée.

Les caractéristiques essentielles de la voie ferrée sont les suivantes :

Longueur : 113 kilomètres.

Voie métrique en rails Standard de 26 kilogrammes au mètre par éléments de 12 mètres de longueur, sur traverses métalliques (plan de pose : 17 traverses par élément).

Hauteur de ballast : 30 centimètres en moyenne : ballast composé de pierres cassées du km. 0 au km. 81.140, en graviers ronds provenant de l'Anié du km. 81.140 au km. 113.000.

Profil type adopté : plateforme de 4 m. 40 — fossé de 1 mètre — talus déblai 1/1, remblai 3/2.

Rampes maxima : sens Agbonou-Blitta ; 15 pour 1000, sens Blitta-Agbonou 10 pour 1000, rayons minima : 300 mètres.

La 1^{re} section du P. K. 0 au P. K. 30.500 de Agbonou à Anié a été terminée et mise en exploitation le 1^{er} janvier 1932.

Les 2^e section du P. K. 30.500 au P. K. 67.700 d'Anié à Akaba-Plateau, 3^e section du P. K. 67.700 au P. K. 94.443 d'Akaba-Plateau à Pagala et 4^e section du P. K. 94.443 au P. K. 113.000 de Pagala à Blitta ont été terminées et mises en exploitation le 1^{er} janvier 1934.

Les dépenses faites, au 31 décembre 1937, au titre de la rubrique « Chemin de fer central togolais » s'élèvent à 110 millions se décomposant comme suit :

a) Travaux exécutés sur fonds d'emprunt, 65 millions de francs.

b) Matériel acquis sur prestations, 32 millions 051.819 fr. 01.

c) Travaux exécutés sur contribution du budget local, 12.948.180 fr. 99.

TITRE II

PROTECTION SANITAIRE DÉMOGRAPHIQUE

Dotation de la rubrique, 8 millions de francs.

La totalité des dépenses a été autorisée.

Le programme d'emploi a été défini par les instructions ministérielles du 19 février 1931 et comprend :

a) Mesures d'intérêt général dans la métropole, destinées à permettre la création ou le développement dans la métropole d'organismes de protection sanitaire générale et à venir en aide à des établissements dont le but est lié étroitement à l'œuvre poursuivie au territoire;

b) Mesures d'intérêt local dans le territoire, destinées à permettre le développement des services de médecine sociale et d'hygiène, tels que hygiène et assainissement, éducation hygiénique des populations, protection de l'enfance et lutte contre les maladies endémo-épidémiques, le renforcement des moyens de direction, la protection sanitaire de la main-d'œuvre, la protection sanitaire des groupements d'origine de la main-d'œuvre, l'amélioration de l'assistance médicale.

a) Mesures d'intérêt général dans la métropole.

L'emprunt participe aux dépenses suivantes qui ont fait l'objet d'un programme d'ensemble portant principalement sur l'organisation du recrutement des médecins civils de l'assistance, l'agrandissement de l'école d'application du service de santé de Marseille, l'aide à l'institut d'hygiène de la faculté de médecine de Paris et à l'institut de médecine coloniale de la faculté de médecine de Marseille, la création d'un pavillon colonial à l'institut Pasteur de Paris, à l'aide à l'institut Lannelongue de Vanves et la construction d'un hôpital colonial à Marseille.

Les dépenses faites, au 31 décembre 1937, pour les « Mesures d'intérêt général » s'élèvent à 94.186 fr. 84.

b) Mesures d'intérêt local dans le territoire.

1° — Renforcement des moyens de direction (services techniques et enseignement médical).

Personnel. — Soldes et salaires d'un agent d'hygiène, d'une surintendante des œuvres sociales et d'infirmières visiteuses.

Matériel. — Achat de véhicules automobiles.

Les dépenses faites au 31 décembre 1937 s'élèvent à 204.473 fr. 09.

2° — Développement des services de médecine préventive et d'hygiène.

a) Hygiène et assainissement. — Soldes et salaires

d'agents contractuels d'hygiène indigènes. Construction de latrines publiques, de fosses septiques et de fours incinérateurs;

b) Education hygiénique des populations. — Achat et distribution de tracts d'hygiène. Subvention aux différentes missions;

c) Protection de l'enfance. — Soldes et salaires d'infirmières visiteuses indigènes. Renforcement des organisations existantes sous le patronage de l'union des femmes de France. Aménagement de chambres de repos à la maternité de Lomé;

d) Lutte contre les maladies endémo-épidémiques. — Soldes et salaires du personnel en service au secteur de la trypanosomiasse. Aménagement et entretien du poste d'évacuation de Kamina, près d'Atakpamé, en cas d'épidémie de fièvre jaune. Aménagement du camp d'évacuation du kilomètre 7 sur la route Lomé-Anécho destiné à la population de Lomé en cas d'épidémie de fièvre jaune. Construction de la formation sanitaire de Kouméa (cercle du Nord) destinée au secteur de la trypanosomiasse comprenant :

Une route d'accès.

Un dispensaire et ses annexes.

Un logement pour le médecin chef.

Un logement pour le médecin adjoint.

Une adduction d'eau.

Travaux d'assainissement de la lagune de Lomé. Achat de moyens de transport pour le personnel et le matériel du secteur de la trypanosomiasse. Achat de 3.000 mètres de treillage métallique pour confection de cages grillagées pour les hôpitaux, dispensaires et maisons d'habitation pour la protection en cas d'épidémie de fièvre jaune. Achat de médicaments pour la trypanosomiasse, de larvicides, de vaccin anti-amaryl, de pièges à rats et de produits toxiques pour la lutte contre la peste;

e) Lutte contre les maladies sociales. — Aménagement de villages de ségrégation pour les lépreux. Frais d'entretien des malades et achat de médicaments.

Les dépenses faites, au 31 décembre 1937, s'élèvent à 6.466.266 fr. 72.

3° — Amélioration des services d'assistance médicale proprement dite.

Travaux de construction et aménagement de deux polycliniques à Lomé et à Anécho. Protection sanitaire et démographique de la main-d'œuvre.

Les dépenses faites, au 31 décembre 1937, s'élèvent à 976.872 fr. 35.

4° — Frais de transport du matériel destiné aux travaux d'adduction d'eau de Lomé.

Les dépenses faites, au 31 décembre 1937, s'élèvent à 258.201 francs.

Le total des dépenses faites, au 31 décembre 1937, au titre des mesures d'intérêt local dans le territoire, est de 7.905.813 fr. 16.

Le total des dépenses faites, au 31 décembre 1937, au titre de la rubrique « Protection sanitaire démographique » s'élève à 8 millions de francs.

Les dépenses globales faites, au 31 décembre 1937, au titre de la loi d'emprunt du 22 février 1931, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

DÉSIGNATION DES RUBRIQUES DE LA LOI D'EMPRUNT	DÉPENSES FAITES		TOTAUX
	SUR FONDS D'EMPRUNT	SUR AUTRES RESSOURCES que l'emprunt	
	francs	francs	francs
Chemin de fer central togolais	65.000.000	45.000.000	110.000.000
Protection sanitaire démographique	8.000.000	—	8.000.000
TOTAUX	73.000.000	45.000.000	118.000.000

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre des colonies,
Georges MANDEL.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS ET COMMUNICATIONS

Cours officiels des changes

	28 Oct. 1938	10 Nov. 1938	9 Déc. 1938
Livre sterling . .	178,82	178,66	177,48
Dollar	37,52	38,45	38,03
Mark	15,04	15,43	15,26
Belga	6,35	6,50	6,40
Franc suisse . .	8,51	8,76	8,58

AVIS

Avis de recrutement

Trois emplois de gardes frontières des douanes du Togo sont actuellement vacants.

D'après l'article 2 de l'arrêté n° 681 du 28 octobre 1933 et l'article premier de l'arrêté n° 341 du 13 septembre 1936, ces emplois sont réservés :

1° — Aux anciens tirailleurs ou miliciens ayant accompli au moins trois années de service, mais n'ayant pas quitté l'armée ou la milice depuis plus de trois ans.

2° — Aux candidats français ou originaires du Territoire, titulaires du certificat d'études primaires.

3° — A défaut de candidats remplissant les conditions ci-dessus, aux candidats qui auront réussi à un concours dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 13 septembre 1936 susvisé.

Tout postulant doit produire :

1° — Un extrait d'acte de naissance ou à défaut un acte de notoriété en tenant lieu, ou un livret militaire.

2° — Un certificat de bonne conduite du régiment ou de la milice.

3° — Un certificat de bonnes vie et mœurs ayant moins de trois mois de date.

4° — Une fiche judiciaire n° 2 ne comportant aucune condamnation, à défaut un certificat administratif en tenant lieu, ayant moins de trois mois de date.

5° — Un certificat de visite et de contre visite délivré par des médecins militaires, constatant qu'il est apte à un service de jour et de nuit, et qu'il a une taille de 1m. 65 au moins.

6° — Un certificat du dernier employeur (sauf pour les anciens militaires et agents des forces de police ayant quitté leur corps depuis moins de trois ans.

7° — Pour ceux qui ne sont pas anciens tirailleurs ou miliciens, un certificat constatant qu'ils ont subi avec succès les épreuves d'éducation physique inscrites au tableau de performances en usage dans l'armée.

La solde de début est de 3.000 francs par an.

Les demandes accompagnées des pièces réglementaires doivent être adressées au chef du service des douanes à Lomé.

DOMAINES

Avis aux compagnies d'assurance

L'administration attire l'attention des compagnies d'assurance et des assureurs sur les prescriptions de l'arrêté du 21 septembre 1934, et notamment sur l'obligation où ils sont de se conformer *avant le 1^{er} janvier 1939* aux dispositions des articles 13 et 14 dudit texte, à savoir :

1° — Faire une déclaration au bureau de l'enregistrement indiquant : nature des opérations, raison sociale, nom du directeur ou courtier.

2° — Faire agréer un représentant personnellement responsable des droits et amendes.

La liste des sociétés et assureurs agréés doit être publiée au journal officiel dans le courant du mois de janvier.

Lomé, le 7 décembre 1938

Le receveur de l'enregistrement p. i.,
DESEILLE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Climatologie ⁽¹⁾

OCTOBRE 1938

DATES	LOMÉ			NUATJA			ATAKPAMÉ			PALIMÉ			MISAHOÉ			SOKODÉ			ALÉDJO			PAGOUDA			MANGO		
	(2) Pressions	(3) Temps.	(4) Hygr.	(5) Pressions	Températures	Hygrométries	(5) Pressions	Températures	Hygrométries	(5) Pressions	Températures	Hygrométries	(5) Pressions	Températures	Hygrométries	(5) Pressions	Températures	Hygrométries	(5) Pressions	Températures	Hygrométries	(5) Pressions	Températures	Hygrométries	(5) Pressions	Températures	Hygrométries
1	10,9	26,1	82	94,3	27,0	73	71,5	27,0	74	84,1	27,3	84	80,1	24,8	87	65,3	26,6		23,9	23,9	84	62,2	28,1	67	96,5	27,7	69
2	10,7	26,4	83	93,5	27,7	70	72,1	28,4	81	84,3	26,6	77	56,3	25,6	89	65,4	25,1		24,8	22,7	88	63,0	26,1	75	97,4	27,6	75
3	11,1	26,0	80	94,4	27,0	88	71,8	28,2	86	85,1	26,0	88	57,1	25,3	90	63,5	25,5		24,4	22,7	83	63,1	27,3	76	97,8	27,8	64
4	12,6	26,1	86	95,4	27,0	80	71,9	27,1	84	85,8	20,8	83	57,4	25,5	91	60,6	23,6		25,5	23,1	86	62,2	26,3	73	96,5	27,6	
5	13,1	25,7	81	94,3	28,3	77	71,7	27,8	83	85,7	26,4	79	57,9	25,9	84	67,4	25,7		26,0	23,0	90	54,1	26,9	70	98,7	27,0	77
6	13,5	25,3	82	95,4	28,0	81	72,1	26,6	76	86,2	20,3	72	58,2	25,0	83	68,0	25,1		26,0	22,7	85	64,0	26,3	78	98,0	26,8	78
7	13,7	25,5	83	95,3	27,5	72	71,9	28,1	79	80,3	27,3	72	58,1	25,3	85	68,5	25,5		25,7	23,1	80	64,9	26,5	70	98,7	26,0	72
8	12,6	25,6	79	95,0	28,0	78	71,7	27,0	70	85,5	27,6	61	57,5	25,8	86	67,3	26,3		25,5	24,2	90	64,1	27,9	71	98,2	28,8	
9	11,7	25,7	81	95,1	27,0	83	71,3	26,8	76	84,6	26,7	90	57,0	25,7	90	66,2	27,0		24,9	25,1	75	63,0	28,9	81	97,1	28,0	73
10	10,9	25,9	80	94,3	27,6	70	71,5	27,3	83	83,0	27,1	71	56,7	25,5	85	65,4	27,0		24,5	25,0	76	62,5	28,3	58	98,9	27,4	
11	10,1	26,1	81	93,8	27,4	76	71,4	27,8	73	83,1	27,2	71	55,7	26,6	82	65,0	27,2		23,2	24,5	82	61,9	27,9	61	95,9	28,2	
12	09,5	26,9	81	93,8	27,2	80	71,1	27,3	82	82,9	26,4	70	55,0	26,4	88	65,3	25,7		23,3	23,6	80	61,4	27,3	70	96,1	27,8	
13	09,0	26,8	80	93,5	27,2	77	71,3	27,0	73	82,1	26,6	78	54,5	25,9	86	64,1	26,1		22,9	23,7	77	60,7	28,2	67	98,5	28,8	
14	09,3	26,0	81	92,5	28,0	83	71,3	25,1	84	82,3	26,6	79	54,6	26,2	89	63,8	25,7		23,5	22,8	88	61,1	26,8	71	94,3	28,3	
15	09,0	25,4	78	92,7	27,0	77	71,7	26,8	73	82,2	26,1	92	54,5	25,5	86	64,2	25,9		23,6	22,6	80	60,7	27,1	61	93,4	27,5	
16	09,3	26,1	82	93,3	26,9	81	71,3	27,1		82,6	27,2	76	54,9	26,8	82	64,1	26,1		22,9	23,7	75	60,6	28,3	53	98,7	24,4	
17	10,3	25,4	80	92,3	26,4	74	71,5	26,2	80	83,3	25,9	79	56,3			65,0	26,3		24,7	24,1	72	61,5	28,6	50	96,1	27,8	
18	10,5	26,6	79	93,5	28,0	75	70,3	28,0	71	83,5	27,5	72	56,1	26,3	82	64,9	27,9		23,5	25,2	81	61,3	29,8	52	95,1	30,9	80
19	10,9	26,8	80	93,3	26,4	96	71,1	27,5	85	83,9	26,6	74	55,9	26,1		64,9	27,2		23,2	23,5	67	61,5	28,6	52	94,9	28,1	63
20	10,3	26,1	77	93,7	26,7	79	71,0	27,1	70	83,8	26,8	78	55,8	25,3		66,5	25,6		23,7	23,0	85	62,1	26,6	62	95,9	28,5	82
21	11,5	27,1	76	93,9	26,1	80	71,3	26,6	80	84,5	27,3	80	56,6	26,0	85	66,2	27,1		24,3	24,6	82	62,3	28,0	67	96,3	26,7	73
22	11,8	26,8	77	94,3	25,9	84	71,1	27,7	81	84,7	26,2	71	57,0	25,8	87	60,3	25,7		25,2	23,0	83	62,7	27,5	64	97,0	27,3	71
23	09,8	26,2	75	93,4	26,0	76	70,9	26,4	65	83,8	27,3	72	55,7	25,8	81	65,1	26,4		23,6	23,0	75	61,1	27,7	63	97,4	27,4	78
24	09,0	26,6	79	92,7	27,2	75	70,9	27,7	70	83,1	27,1	69	55,3	26,1	84	63,9	27,2		23,2	23,9	74	61,0	28,4	55	90,3	29,7	74
25	09,3	27,8	78	92,2	27,5	78	70,6	28,0	68	82,3	28,0	71	54,1	27,0	80	63,4	27,6		22,5	24,6		60,6	29,0	52	94,3	28,0	64
26	08,9	27,4	79	92,3	26,9	80	71,0	27,4	77	82,5	27,6	79	53,7	26,0	86	63,8	26,8		22,4	24,5	79	60,7	28,0	59	94,7	25,0	63
27	08,9	27,2	79	92,6	28,2	78	70,1	28,0	74	82,2	27,5	72	54,1	26,3	86	63,9	27,0		22,5	24,9	82	60,7	29,0	68	93,8	28,0	74
28	07,9	26,4	78	92,1	26,9	72	70,3	26,0	71	82,2	26,9	73	53,5	25,6	77	63,5	26,0		21,9	24,0		60,3	28,3	61	93,7	27,4	74
29	09,2	27,2	82	93,1	27,7	76	70,6	27,7	72	83,0	27,3	76	55,0	26,6	80	64,5	26,4		22,5	25,1	60	60,9	28,9	42	94,4	28,9	67
30	11,1	26,8	81	94,6	27,3	72	71,7	27,6	67	85,0	26,4	84	56,5	26,1	79	65,9	26,3		24,4	24,4	64	62,5	28,3	53	94,7	29,8	74
31	11,7	26,8	78	94,1	27,8	67	70,5	27,1	78	85,0	26,7	66	57,8	26,4		66,3	26,9		24,8	25,0	71				96,3	29,0	74
Moy	10,6	26,3	80	93,8	27,0	78	71,3	27,1	76	83,8	26,9	76	55,9	25,9	85	65,4	26,4		24,0	23,9	79	62,1	27,9	63	90,2	27,9	72

(1) Facteurs moyens

(2) En millibars, corrigés à 0° et g normal : 1.000 +

(5) En millibars, corrigés à 0° et g normal : 900 +

(3) En degrés centigrades

(4) En %.

Octobre 1938

PLUVIO

DATES	LOMÉ	ANÉCHO	AKLAKOU	ATTOGON	TABLIGBO	TCHÉKPO-DÉDÉKPO	TSEVIÉ	AGBELOUVÉ	MISSION-TOVÉ	ASSAHOUN	GLÉKOVÉ	PALIMÉ	MISAHOUÉ	KPÉLÉ-GOUDÉVÉ	DAYE-KAKPA	NUATJA	AMLANÉ
1	1,7	G	33,6	22,7		13,5	2,0	1,0	7,6			61,2	70,6	18,2	23,7	3,0	37,0
2	G			21,2	38,5	4,0	11,0	0,8		9,8		13,2	14,0		4,5	2,0	5,1
3						31,5	43,0	1,1	26,0		21,7	107,3	49,5	50,1	30,6	65,0	6,5
4	1,6	0,1												14,0	10,1	6,0	
5	0,7			8,6	23,0	24,0		18,0			23,5	23,4	2,3		2,4	2,0	
6		G			10,6						G		6,4				
7											17,8					3,1	
8							12,8					3,2	2,1	20,0	20,2		
9											7,6	2,3	2,4	7,0	12,3	2,0	
10					2,5							G	1,3			3,1	
11			15,0			0,5				3,6	20,9	G					14,5
12		7,0		10,5	11,2	12,7	8,0	5,5	22,8			37,0	55,2	13,2	9,0	33,0	4,2
13			8,2	10,9		1,3	24,5		11,9		17,7	8,2			11,2	7,0	
14	1,7	2,5			28,1	9,2	5,7		3,4	12,6			11,5	50,3	42,8		16,0
15		0,5	1,0	14,7								8,5			1,6	G	
16	2,5				35,0	12,5	20,7	19,0	17,6	18,3	13,2		15,6	17,1	6,8		
17																	
18						4,0	4,2		2,0								
19					16,5					6,3				1,4			11,0
20				12,4	4,2	1,5			7,9		G	G		5,0			16,0
21						1,0						9,6	11,7	2,1	8,8	2,0	10,5
22	12,1		10,1	G	14,5	16,0	10,8	79,5	21,6	15,5	G	21,0			7,6	10,0	
23				13,5			17,5						5,6				16,0
24						4,1					16,5	G			1,1		
25	0,2			11,3			11,2		7,0	3,0		G	1,5	17,9	9,9	20,0	
26	2,8				5,5	27,0	12,5		25,7				5,8		3,5	0,1	4,0
27				17,3			15,2				32,4	63,0	45,2		31,1	21,0	15,0
28								4,0		5,4				29,0	4,5		
29				2,5					31,5		17,9	G					
30				18,5													
31				G			2,2		17,8	11,8	21,9						
TOTAL	23,3	10,1	67,9	164,1	189,6	161,8	202,3	128,9	202,8	86,3	211,1	357,9	300,7	245,3	241,7	179,3	155,8
Total depuis le 1 ^{er} janv.	547,7	548,4	637,9	898,8	942,8	942,1	896,0	770,9	729,1	771,4	933,2	1.380,5	1.480,3	1.324,6	1.513,0	1.116,1	1.399,0

(6) Hauteur d'eau tombée en millimètres.

G. : Gouttes.

MÉTRIE ⁽⁶⁾

Octobre 1938

ATAKPAHÉ	OKOU	KLABÉ	YÉGUÉ	KPESSI	BLITA	TCHAMBA	SOKODÉ	BASSARI	GUÉRIN-KOUKA	ALÉDJO	LAMA-KARA	PAGODA	KANDÉ	MANGO	DAPANGO	DATE
57,2	35,1	17,2	24,5	28,0	0,2	3,8	10,0	3,0		2,8	28,5			13,7		1
3,9	13,8	11,4		8,9	11,6	3,3	7,5		0,9			3,0	12,8	7,9	20,0	2
1,3	4,6	24,8	10,6	15,2		0,6	10,0	46,0	24,9	8,1		29,5	40,2	3,1	22,9	3
				28,5										9,7		4
					1,2			4,0			14,0		22,1	14,2	12,0	5
									55,3	0,5	1,0	30,7			22,8	6
													15,4			7
																8
		21,6						22,0	5,4						G	9
								54,0	20,9	4,5	7,0					10
5,8					4,2			7,0	4,4		3,7	5,8	5,7	5,2	G	11
18,3	12,3		19,4		19,2		13,0				3,2	4,5				12
16,8	0,5		3,0	18,5						1,1						13
36,8	3,8					5,5	5,0	7,0		18,4	4,0				G	14
	1,5	6,8	17,8	19,3	39,2	17,2		5,0		4,3					G	15
10,2	9,8	9,3	30,0		14,1					8,4						16
					7,0			10,0								17
8,5	10,1		5,0	13,8	11,1						3,2					18
6,0	3,4	36,8	13,0	22,4	12,3				2,1	4,9	7,0	3,7		3,2	G	19
4,8	3,6		5,9	21,0	11,6	15,6	6,5	14,0	6,4	4,0	8,5	G	2,0		G	20
7,2	8,0		24,6	21,5	3,1		8,0	10,0	42,1	12,7	6,3		18,5	7,9	4,6	21
		7,8	7,5							7,4						22
0,8					4,0				18,0							23
								15,0								24
								13,0	0,5							25
19,1	9,9	8,9			8,5	0,2		56,0	3,7	G	9,0					26
		9,1			5,3					0,3	1,0					27
								3,0								28
																29
								14,0								30
196,7	116,4	253,7	166,6	197,1	147,7	46,2	60,0	283,0	184,6	77,4	96,4	77,2	116,7	64,9	82,3	TOTAL
1.813,8	1.577,8	1.698,0	1.302,5	1.187,2	1.412,7	928,9	1.137,0	1.190,0	1.302,0	1.355,8	1.188,7	1.159,3	1.038,5	976,8	1.198,5	Total depuis le janvier.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

TERRITOIRE DU TOGO PLACÉ SOUS LE MANDAT DE LA FRANCE

CADRE DES CHARGES

spéciales pour la fourniture de divers lots de matières et objets énumérés
à l'article premier nécessaires au service des Transports
du Togo pour l'exercice 1939

ARTICLE PREMIER — OBJET DE LA FOURNITURE — Le présent cadre des charges
fourniture de divers lots de matières et objets nécessaires au service des Transports
du Togo.

La livraison de ces matières et objets devra avoir lieu au plus tard dans les délais
ci-dessous après notification du marché.

Lot N° 1 —	Bois d'Europe	150 jours
Lot N° 2 —	Bois coloniaux	120 —
Lot N° 3 —	Peinture et vernis	120 —
Lot N° 4 —	Cuirs — Peaux — Caoutchouc — Matières-textiles et filamenteuses	90 —
Lot N° 5 —	Matériel de gréement et accessoires	100 —
Lot N° 6 —	Matériel téléphonique	100 —
Lot N° 7 —	Rechanges pour locomotives Nasmith et Wilson	150 —
Lot N° 8 —	Rechanges pour locomotives H.S.P. type Mikado	150 —
Lot N° 9 —	Rechanges pour locomotives H.S.P. de 15 tonnes	150 —
Lot N° 10 —	Tube en acier	150 —
Lot N° 11 —	Rechanges pour wagons 10 tonnes H.S.P.	180 —
Lot N° 12 —	Rechanges pour machine à bois	90 —
Lot N° 13 —	Outillage pour cisaille à profile	90 —
Lot N° 14 —	Matières et Matériel de Fonderie	90 —
Lot N° 15 —	Produits chimiques et de nettoyage	90 —
Lot N° 16 —	Toile goudronnée pour toiture de wagons	100 —
Lot N° 17 —	Boulonnerie	100 —
Lot N° 18 —	Visserie	100 —
Lot N° 19 —	Clous — Coupilles — Pointes — Pitoris — Rivets	100 —
Lot N° 20 —	Fers profilés	100 —
Lot N° 21 —	Tôle acier	100 —
Lot N° 22 —	Aciers divers	100 —
Lot N° 23 —	Métaux divers	100 —
Lot N° 24 —	Matériaux de construction	90 —
Lot N° 25 —	Bâches	90 —
Lot N° 26 —	Rechanges pour chaloupe Claparède	150 —
Lot N° 27 —	Rechanges pour grue Daydé	150 —
Lot N° 28 —	Matériel d'adduction d'eau	180 —
Lot N° 29 —	Matériel de voie	180 —
Lot N° 30 —	Chaudière Field de 3 tonnes	180 —
Lot N° 31 —	Quincaillerie	100 —
Lot N° 32 —	Matières non classées	100 —
Lot N° 33 —	Brosses et pinceaux	100 —
Lot N° 34 —	Outillage divers	90 —
Lot N° 35 —	Alésoirs — Fraises — Tarauds — Forêts	100 —
Lot N° 36 —	Limes et Rapes	90 —

ART. 2. — FORME DU MARCHÉ — DATE ET LIEU — Le marché pour ces fournitures sera passé sous forme d'adjudication publique avec concurrence et publicité le 3 février 1939 à 8 heures suivant les règles fixées aux conditions générales arrêtées le 25 août 1938 par le Commissaire de la République.

ART. 3. — PERSONNES ADMISES A CONCOURIR — Ne seront admis à prendre part à l'adjudication que les fournisseurs ou sociétés présentant toutes les garanties de solvabilité, de moralité et de capacité professionnelle.

Les références à fournir à cet effet devront être remises au service des travaux publics et des transports avant le 20 janvier 1939 à 9 heures.

L'administration n'est pas tenue à faire connaître les noms des concurrents.

ART. 4. — SOUMISSION — Les soumissions doivent être sur papier timbré et placées sous enveloppe close.

Elles seront autant que possible conformes au modèle annexe au cahier des charges spéciales et ne contiendront aucune condition restrictive.

Elles doivent être signées par les personnes, les raisons sociales ou les noms des sociétés commerciales qui se présenteront comme soumissionnaires, etc., etc...

L'enveloppe contenant la soumission portera l'indication de la nature de l'adjudication.

Les soumissions seront accompagnées des pièces indiquées aux articles 19 et 26 du cahier des clauses et conditions générales.

Ces diverses pièces ainsi que l'enveloppe contenant la soumission sont renfermées dans une autre enveloppe également close.

ART. 5. — DIVERS MODES DE REMISES DES SOUMISSIONS. — Les soumissions sont remises suivant les règles fixées à l'article 29 des conditions générales.

Tout soumissionnaire devra être présent à la séance ou s'y faire représenter par une personne ayant pouvoirs de signer le procès-verbal d'adjudication.

Une même personne ne pourra représenter qu'un soumissionnaire.

ART. 6. — CAUTIONNEMENT — Etant donné la nature de l'adjudication il ne sera pas exigé de cautionnement provisoire.

Un cautionnement définitif de 1/30^e de la valeur connue de la fourniture sera réalisé dans les formes prescrites par les articles 9 et 11 des conditions générales du 25 août 1938.

La réalisation du cautionnement définitif devra être effectuée dans les dix jours qui suivront la notification de l'approbation du marché.

ART. 7. — DOMICILE DU FOURNISSEUR — Le fournisseur est tenu de faire élection de domicile à Lomé ou de s'y faire représenter par un fondé de pouvoir.

Faute par lui d'avoir rempli cette obligation dans un délai de 20 jours à partir de l'approbation du marché, les notifications relatives à sa fourniture seront valablement faites à la Mairie de Lomé.

ART. 8. — LIEU DE LIVRAISON — La fourniture sera livrée aux magasins d'approvisionnement du service des transports du Togo. Les prix des concurrents s'entendent marchandises livrées au point ci-dessus.

ART. 9. — RECEPTION — TOLERANCE — La réception sera prononcée par une commission désignée par Monsieur le chef du service des travaux publics et des transports du Togo, sous-ordonnateur du budget annexe du chemin de fer et du wharf.

La réception sera effectuée suivant les prescriptions déterminées aux conditions générales.

Il sera admis une tolérance de 5% en plus ou en moins sur les quantités prévues au marché.

ART. 10. — PENALITES — Dans le cas où les fournitures ne seront pas livrées dans le délai fixé à l'article 8 du cahier des charges le fournisseur serait passible d'une pénalité de un franc pour mille francs et par jour de retard à compter du lendemain du jour où la livraison aurait dû être effectuée.

ART. 11. — PAIEMENT — Le paiement de la fourniture aura lieu à Lomé par les soins du service du trésor du Territoire, après chaque livraison, sur présentation d'une facture en double expédition, dont une timbrée et dûment arrêtées en toutes lettres.

ART. 12. — PRIX DÉTAILLÉS — Les prix détaillés rigoureusement exacts de chaque lot exprimés par article, tant en quantité qu'en valeur suivant les unités de base du système métrique, devront être adressés par l'adjudicataire à la comptabilité-matières, un mois après notification du marché.

ART. 13. — TIMBRE ET ENREGISTREMENT — Les frais de timbres et d'enregistrement des deux exemplaires du marché (primata et duplicata) sont à la charge du fournisseur qui devra en outre produire six copies lisiblement écrites ou dactylographiées ou imprimées de tous les éléments constituant ledit marché.

ART. 14. — APPROBATION DE L'ADJUDICATION — L'adjudication ne sera valable qu'après approbation du Commissaire de la République ou de son délégué.

ART. 15. — REFERENCES AUX CONDITIONS GENERALES — Les conditions générales arrêtées le 25 août 1938 par le Commissaire de la République et dont le fournisseur déclare avoir connaissance sont applicables à la présente fourniture, en tout ce qui n'est pas contraire aux stipulations du présent cahier des charges.

ART. 16. — CONTESTATIONS — Les contestations que soulèverait l'exécution de cette fourniture seront réglées administrativement.

ART. 17. — PUBLICITE — Le présent cahier des charges sera inséré au journal officiel du Territoire.

LOT N° 1

Bois d'Europe

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Chevrans sapin 0,08 × 0,08 × 5 mètres	Nombre	50
2	Chevrans sapin 0,10 × 0,10 × 5 mètres	—	50
3	Lame de persienne en sapin de 0,10 × 0,015 × 5 mètres	—	75
4	Madriers sapin 0,22 × 0,08 × 5 mètres	—	25
5	Planches sapin 0,22 × 0,025 × 5 mètres	—	75
6	Voliges sapin 0,15 × 0,015 × 5 mètres	—	125
7	Lisses frêne cintrées 0,09 × 0,06 × 6 mètres (suivant dessin)	—	30
8	Madriers frêne 0,22 × 0,08 × 5 mètres	—	4
9	Plateau frêne 0,60 × 0,15 × 2m,50	—	3
10	Membrures accacia cintrées 0,06 × 0,04 (suivant dessin).	—	40
11	Planches orme 0,30 × 0,025 × 6 mètres	—	40

Les spécifications techniques N° 30 du cahier des charges unifiés des réseaux des chemins de fer français sont applicables à la présente fourniture.

LOT N° 2

Bois coloniaux

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Chevrans iroko 0,10 × 0,10 × 5 mètres	Nombre	10
2	Chevrans iroko 0,10 × 0,12 × 5 mètres	—	30
3	Madriers iroko 0,24 × 0,08 × 5 mètres	—	10.

N°s D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
4	Madriers iroko $0,23 \times 0,08 \times 5m.30$	Nombre	40
5	Planches iroko $0,15 \times 0,027 \times 2m.50$	—	400
6	Planches iroko $0,22 \times 0,04 \times 2m.50$	—	200
7	Planches iroko $0,15 \times 0,037 \times 2m.50$	—	200
8	Planches iroko $0,15 \times 0,07 \times 3$ mètres	—	100
9	Planches iroko $0,15 \times 0,037 \times 3$ mètres	—	100
10	Planches iroko $0,15 \times 0,04 \times 5$ mètres	—	50
11	Planches iroko $0,22 \times 0,025 \times 5$ mètres	—	20
12	Planches iroko de $0,22 \times 0,04 \times 5$ mètres	—	20
13	Chevrons acajou de $0,10 \times 0,10 \times 5$ mètres	—	10
14	Planches acajou de $0,22 \times 0,025 \times 5$ mètres	—	20
15	Planches acajou de $0,22 \times 0,04 \times 5$ mètres	—	10
16	Lames de perisiennes Dabema $0,10 \times 0,015 \times 5$ mètres	—	50
17	Madrier Dabema $0,24 \times 0,08 \times 5$ mètres	—	10
18	Madrier Dabema $0,24 \times 0,10 \times 5$ mètres	—	50
19	Madrier Dabema $0,24 \times 0,10 \times 4m.75$	—	200
20	Madrier Dabema $0,24 \times 0,10 \times 3m.10$	—	150
21	Madrier Dabema $0,24 \times 0,10 \times 2m.75$	—	200
22	Planches Dabema $0,22 \times 0,04 \times 2m.50$	—	1.000
23	Planches Dabema $0,22 \times 0,025 \times 5$ mètres	—	30
24	Traverses Dabema de $0,12 \times 0,20 \times 2$ mètres	—	20
25	Traverses Dabema de $0,12 \times 0,20 \times 2m.20$	—	20
26	Traverses Dabema de $0,12 \times 0,20 \times 2m.40$	—	15
27	Traverses Dabema de $0,12 \times 0,20 \times 2m.60$	—	15
28	Traverses Dabema de $0,12 \times 0,20 \times 2m.80$	—	15
29	Traverses Dabema de $0,12 \times 0,20 \times 3$ mètres	—	12
30	Traverses Dabema de $0,12 \times 0,20 \times 3m.20$	—	12
31	Traverses Dabema de $0,12 \times 0,20 \times 3m.40$	—	10
32	Traverses Dabema de $0,12 \times 0,20 \times 3m.60$	—	10
33	Planches ayous $0,11 \times 0,018 \times 6$ mètres	—	500

Les spécifications techniques du cahier des charges unifiés des réseaux des chemins de fer français sont applicables à la présente fourniture.

*
* *
*

LOT N° 3

Peintures et vernis

N°s D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Blanc de zinc broyé à l'huile en bidon de 25 kg. (poids net)	Kilo	1.600
2	Blanc d'Espagne en fut de 50 kg. env. (poids net)	—	100
3	Carbonyl en fut de 50 kg. env. (poids net)	—	1.200
4	Chaux vive en fût de 50 kg. env. (poids net)	—	1.700
5	Coaltar en fût de 200 kg. env. (poids net)	—	6.000
6	Minium de plomb	—	975
	Noir d'ivoire fin	—	25
	Ocre jaune	—	250
	Vert anglais clair	—	50
	Vert anglais foncé	—	35
	Noir de fumée	—	50

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
7	Essence de térébenthine en bidon de 10 kg. env. (poids net)	Kg.	750
8	Huile de lin crue en bidon de 25 kg. env. (poids net)	—	250
9	Huile de lin cuite en bidon de 25 kg. env. (poids net)	—	1.100
10	Minimum d'aluminium broyé à l'huile en boîte de 20 kg. (poids net)	—	400

Les spécifications techniques N^{os} 163, 167, 168, 235, 240, 247 et 248 du cahier des charges unifiés des réseaux des chemins de fer français sont applicables à la présente fourniture.

LOT N° 4

Guir — Peaux — Caoutchouc — Matières textiles et filamenteuses

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Caoutchouc blanc pour joint en feuille de 1m ² épaisseur de 0,002	Feuille	1
2	Caoutchouc blanc pour joint en feuille de 1m ² épaisseur de 0,004	—	2
3	Caoutchouc blanc pour joint en feuille de 1m ² épaisseur de 0,006	—	3
4	Courroie balata de 50m/m 3 plis	Mètre	100
5	Courroie balata de 85m/m 4 plis	—	50
6	Courroie balata de 60m/m 3 plis	—	30
7	Courroie balata de 65m/m 3 plis	—	20
8	Courroie balata de 70m/m 4 plis	—	15
9	Courroie balata de 80m/m 4 plis	—	50
10	Cordonnet amiante de 4m/m	Kg.	10
11	Cordonnet amiante de 6m/m	—	8
12	Garniture de laine pour tampon graisseur 130 × 100 × 25	Nombre	100
13	Feuille d'amiante de 1m ² épaisseur 4m/m	Feuille	2
14	Klingeritt en feuille de 1m ² épaisseur 2m/m	—	14
15	Klingeritt en feuille de 1m ² épaisseur 3m/m	—	10
16	Tresse amiante graphitée carrée de 15m/m	Kg.	30
17	Tresse amiante graphitée carrée de 5m/m	—	3
18	Tresse amiante graphitée ronde de 4m/m	—	15
19	Tresse amiante graphitée ronde de 8m/m	—	15
20	Tresse amiante graphitée ronde de 10m/m	—	25
21	Tresse amiante graphitée ronde de 12m/m	—	20
22	Tresse amiante graphitée ronde de 18m/m	—	30
23	Tresse amiante suifée ronde de 2m/m	—	2
24	Tresse amiante suifée ronde de 5m/m	—	3
25	Joint métalloplastique en feuille de 1m ² épaisseur 2m/m	Feuille	2
26	Joint métalloplastique en feuille de 1m ² épaisseur 3m/m	—	2
27	Joint en tissu d'amiante 1 ^{er} qualité armé fil cuivre pour confection de joint d'autoclave largeur 30m/m	Mètre	20
28	Joint en tissu d'amiante 1 ^{er} qualité armé fil cuivre pour confection de joint d'autoclave largeur 15m/m	—	20

Les spécifications techniques N^{os} 77, 78, 98 et 125 du cahier des charges unifiés des réseaux des chemins de fer français sont applicables à la présente fourniture.

LOT N° 5

Matériel de Grèement et accessoires

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Aiguille à coudre en mitrailleuse (Bte de 12)	Boîte	1
2	Câble en fil d'acier rigide galvanisé diamètre 20 ^m /m en rouleau de 200 mètres	Rouleau	1
3	Câble d'acier souple de 19 ^m /m de diamètre et en rouleau de 200 mètres.	—	1
4	Câble antigiratoire de 19 ^m /m de diamètre et de 200 mètres de longueur.	Pièce	3
5	Câble antigiratoire de 25 ^m /m de diamètre et de 200 mètres	—	2
6	Ficelle merlin	Pelote	3
7	Filin manille de 38 ^m /m de diamètre à 4 torons et en pièces de 200 mètres.	Rouleau	30
8	Filin manille de 38 ^m /m de diamètre à 3 torons et en pièces de 200 mètres.	—	20
9	Filin manille de 22 ^m /m de diamètre à 3 torons et en pièces de 200 mètres.	—	8
10	Filin manille de 15 ^m /m de diamètre à 3 torons et en pièces de 200 mètres.	—	40
11	Ligne d'amarrage goudronnée de 6 ^m /m5 de diamètre en pièce de 100 mètres soit 3 kg. 800 environ	—	3
12	Fil à voile en bobine de 1 ^m /m3 de diamètre	Kgs.	3

Les spécifications techniques N°s 44 et 218 du cahier des charges unifiés des réseaux des chemins de fer français sont applicables à la présente fourniture.

*
* *

LOT N° 6

Matériel téléphonique

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Tableau mobile à clés à 5 directions 2 intercommunications pour batterie locale.	Nombre	1
2	Tableau mobile à clés à 3 directions 1 intercommunication pour batterie locale.	—	1
3	Tableau mural à clés à 5 directions 2 intercommunications pour batterie locale	—	1
4	Bobines de rechange pour annonceur d'abonné de tableaux A 1 — 72, A 1 — 73, A 1 — 76.	—	5
5	Bobines de rechange pour annonceur de fin de tableau A 1 — 72 A 1 — 73, A 1 — 76.	—	2
6	Tableau extensible à 5 reglettes simples batterie locale	—	2
7	Reglette de fin avec cordon et fiche	—	5
8	Cordon pour reglette de fin	—	10
9	Fiche pour tableau extensible	—	5
10	Poste étanche en aluminium moulé, pour batterie locale, pouvant desservir deux lignes, muni d'un annonceur d'appel par ligne avec bouton d'écoute et de relèvement de voyant, un combiné en matière moulée A. 10. 16 bis, un magnéto d'appel, une sonnerie un ronfleur d'oubli, un enrouleur, pour le cordon du combiné et une boîte d'arrivée de câble	—	1
11	Poste étanche même modèle que ci-dessus mais pour une seule ligne.	—	1
12	Tableau mobile à clés à 5 directions, 2 intercommutateurs pour batterie locale.	—	1

Conditions et spécifications techniques

Ces articles devront être exactement conformes à leurs spécifications. Ils seront de la meilleure qualité commerciale, exempts de tout défaut nuisible à leur emploi, à leur aspect et à leur solidité et seront exécutés suivant les règles et l'art.

LOT N° 7

Rechanges pour locomotives Nasmith et Wilson

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Appareil graisseur	Nombre	1
2	Elément surchauffeur rangé du bas	—	8
3	Elément surchauffeur rangé du milieu	—	8
4	Elément surchauffeur du haut	—	8
5	Plateau A. V. de cylindre	—	2
6	Robinet inférieur de niveau d'eau droit	—	2
7	Robinet inférieur de niveau d'eau gauche	—	2
8	Robinet supérieur de niveau d'eau droit	—	2
8 ^{bis}	Robinet supérieur de niveau d'eau gauche	—	2
9	Robinet purgeur de niveau d'eau	—	2
10	Robinet souffleur	—	2
11	Tête de régulateur avec tiroir	—	2
12	Tuyère intérieure pour injecteur d'alimentation	Jeu	6

Ces pièces seront exécutées suivant les meilleures règles de l'art et devront s'adapter sans retouches appréciables aux machines auxquelles elles sont destinées.

Les spécifications techniques du cahier des charges unifiés des réseaux des chemins de fer français sont applicables à la présente fournitures.

LOT N° 8

Rechanges pour locomotives H. S. P. type Mikado

Livrées en exécution des marchés A. G. C. Nos 1520 et 3268 des 26 juin 1925 et 17 septembre 1926

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Appareil graisseur	Nombre	1
2	Boîte à clapet d'introduction droite	—	2
3	Boîte à clapet d'introduction gauche	—	2
4	Clapet pour modérateur (brut de fonderie	—	8
5	Elément surchauffeur rangée du haut	—	8
6	Elément surchauffeur rangée du milieu	—	12
7	Elément surchauffeur rangée du bas	—	12
8	Plateau A V. de cylindre	—	2
9	Robinet de jauge	—	6
10	Robinet purgeur de cylindre côté droite conforme au plan H. S. P. n° 53.097/1	Jeu	2
11	Robinet purgeur de cylindre côté gauche conforme au plan H. S. P. n° 53.097/1	—	2

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
12	Robinet purgeur de chapelle conforme au plan H. S. P. n° 53.097/2	Nombre	4
13	Robinet purgeur de niveau d'eau	—	4
14	Socle de robinetterie	—	1
15	Soupage de sûreté	—	2
16	Tige de suspension bisser A. R.	—	8

Ces pièces seront exécutées suivant les meilleures règles de l'art et devront s'adapter sans retouches appréciable aux machines auxquelles elles sont destinées.

Les spécifications techniques du cahier des charges unifiés des réseaux des chemins de fer français sont applicables à la présente fourniture.

*
* *

LOT N° 9

Rechanges pour locomotives H. S. P. de 15 tonnes

A vide livrées en exécution du marché A. G. C. n° 1917 du 14 — 9 — 23

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Boîte à feu complète	Nombre	2
2	Robinet pour sifflet	—	2
3	Robinet purgeur de niveau d'eau	—	4
4	Socle de robinetterie	—	1
5	Souape de refoulement complète	—	4
6	Tuyère pour injecteur	—	4

Ces pièces seront exécutées suivant les meilleures règles de l'art et devront s'adapter sans retouches appréciables aux machines auxquelles elles sont destinées.

Les spécifications techniques du cahier des charges des réseaux des chemins de fer français sont applicables à la présente fourniture.

*
* *

LOT N° 10

Tubes en acier

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Tube en acier sans soudure pour vapeur diamètre 68 × 60 longueur 4 mètres.	Nombre	1
2	Tube en acier sans soudure pour vapeur diamètre 90 × 78 longueur 4 mètres.	—	1
3	Tube en acier sans soudure pour vapeur diamètre 100 × 86 long. 5 mètres.	—	1

La spécification technique N° 22 du cahier des charges unifiés des réseaux des chemins de fer français est applicable à la présente fourniture.

*
* *

LOT N° 11

Rechanges pour wagons 10 tonnes H. S. P.

Livrées en exécution du marché A. G. C. N° 1912 du 16 juillet 1925.

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Crochet de sécurité	Nombre	20
2	Ressort de choc et de traction	—	50
3	Ressort de suspension	—	30
4	Tampon de choc	—	10
5	Tendeur d'attelage	—	25

Ces pièces de rechanges seront exécutées avec les matériaux de toute premières qualité et pour l'usage auquel elles sont destinées, elles seront travaillées suivant les meilleures règles de l'art, et devront s'adapter sur les wagons sans retouches. Elles devront répondre aux spécifications des cahiers des charges unifiés des grands réseaux des chemins de fer français.

LOT N° 12

Rechanges pour machine à bois

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Lame de scie à ruban denture couchée fond arrondi pour bois sec, brasée et affutée longueur 6m.50 — largeur 15 ^m /m écart. denture 4 ^m /m	Nombre	2
2	Lame de scie à ruban denture couchée fond arrondi pour bois sec, brasée et affutée longueur 6m.50 — largeur 25 ^m /m écart. denture 8 ^m /m	—	3
3	Lame de scie à ruban denture couchée fond arrondi pour bois sec, brasée et affutée longueur 6m.50 — largeur 30 ^m /m écart. denture 8 ^m /m	—	6
4	Lame de scie à ruban denture couchée fond arrondi pour bois sec, brasée et affutée longueur 6m.50 — largeur 40 ^m /m écart. denture 10 ^m /m	—	6
5	Lame de scie à ruban denture couchée fond arrondi pour bois sec, brasée et affutée longueur 6m.50 — largeur 50 ^m /m écart. denture 12 ^m /m	—	4
6	Lame de scie à ruban denture couchée fond arrondi pour bois sec, brasée et affutée longueur 7m.20 — largeur 40 ^m /m écart. denture 10 ^m /m	—	4
7	Lame de scie à ruban denture couchée fond arrondi pour bois sec, brasée et affutée longueur 7m.20 — largeur 60 ^m /m écart. denture 14 ^m /m	—	6
8	Lame de scie à ruban denture couchée fond arrondi pour bois sec, brasée et affutée longueur 8m. — largeur 40 ^m /m écartement denture 12 ^m /m	—	3
9	Lame de scie à ruban denture couchée fond arrondi pour bois sec, brasée et affutée longueur 8m. — largeur 30 ^m /m écartement denture 10 ^m /m	—	2
10	Lame de scie à ruban denture à gencive pour bois dur, brasée et affutée longueur 7m.20 — largeur 50 ^m /m écartement denture 16 ^m /m	—	3
11	Lame de scie à ruban denture à gencive pour bois dur, brasée et affutée longueur 7m.20 — largeur 60 ^m /m écartement denture 20 ^m /m	—	1
12	Fraise à rainer évidées, à denture constante alésage 40 ^m /m diamètre 160 ^m /m 10 dents épaisseur 12 ^m /m	—	3
13	Fraise à rainer évidées, à denture constante alésage 40 ^m /m diamètre 160 ^m /m 10 dents épaisseur 14 ^m /m	—	1
14	Fraise à rainer évidées, à denture constante alésage 40 ^m /m diamètre 160 ^m /m 10 dents épaisseur 16 ^m /m	—	1

N°s D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
15	Fraise à rainer évidées, à denture constante alésage 40 ^{m/m} diamètre 160 ^{m/m} 10 dents épaisseur 20 ^{m/m}	Nombre	1
16	Lame de scie à ruban denture à gencive pour bois dur, brasée et affûtée longueur 8m. — largeur 50 ^{m/m} écartement denture 16 ^{m/m}	—	3
17	Lame de scie à ruban denture à gencive pour bois dur, brasée et affûtée longueur 8m. — largeur 60 ^{m/m} écartement denture 20 ^{m/m}	—	3
18	Fraise à rainer évidées, à denture constante alésage 40 ^{m/m} diamètre 140 ^{m/m} 8 dents épaisseur 12 ^{m/m}	—	1
19	Fraise à rainer évidées, à denture constante alésage 40 ^{m/m} diamètre 140 ^{m/m} 8 dents épaisseur 14 ^{m/m}	—	1
20	Fraise à rainer évidées, à denture constante alésage 40 ^{m/m} diamètre 140 ^{m/m} 8 dents épaisseur 16 ^{m/m}	—	2
21	Fraise à rainer évidées, à denture constante alésage 40 ^{m/m} diamètre 140 ^{m/m} 8 dents épaisseur 18 ^{m/m}	—	2
22	Fraise à rainer évidées, à denture constante alésage 40 ^{m/m} diamètre 160 ^{m/m} 10 dents épaisseur 8 ^{m/m}	—	1
23	Fraise à rainer évidées, à denture constante alésage 40 ^{m/m} diamètre 160 ^{m/m} 10 dents épaisseur 10 ^{m/m}	—	1

Tous ces articles seront de la meilleure qualité et exécutés suivant les meilleures règles de l'art.

La spécification technique N° 263 du cahier des charges des réseaux des chemins de fer français est applicable à la fourniture des lames de scie.

*

* *

LOT N° 13

Outillage pour cisaille à profile

VERNET « Dijon » N° 132 et 133 N

N°s D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Lame pour tôle et plat	Jeu	2
2	Lame pour fers profilés	—	2
3	Lame pour fers ronds et carrés	—	2

Tous ces articles seront de la meilleure qualité commerciale et devront s'adapter sans retouches sur la machine à laquelle ils sont destinés. Ils ne devront présenter aucun défaut pouvant nuire à leur aspect, à leur solidité et à leur emploi.

*

* *

LOT N° 14

Matières et matériel de fonderie

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Argile refractaire en baril de 200kg.	Kgs.	1.200
2	Creuset en plombagine de 80 kg. suiv. plan n° 1935/7	Nombre	5
3	Creuset en plombagine de 200 kg. suiv. plan n° 1935/6	—	10

Tous ces produits seront de la meilleure qualité commerciale.

La spécification technique N° 114 du cahier des charges des réseaux des chemins de fer français est applicable à la présente fourniture.

LOT N° 15

Produits chimiques et de nettoyage

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Acide chlorydrique	Litre	30
2	Ammoniaque en poudre	Kg.	8
3	Borax en morceaux	—	15
4	Potasse caustique	—	400
5	Prussiate de potasse	—	20
6	Alun	—	450

Tous ces articles seront de la meilleure qualité commerciale. Ils ne devront présenter aucun défaut pouvant nuire à leur emploi.

LOT N° 16

Toile goudronnée pour toiture de wagons

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Toile goudronnée pour toiture de wagon en rouleau de 21 mètres de longueur et 2m.70 de largeur	Rouleau	10

La toile goudronnée devra être conforme à l'échantion remis sur demande au fournisseur éventuel. (Comptabilité-Matières).

LOT N° 17

Boulonnerie

N°s D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Boulon brut tête ronde collet court carré serrant sur bois diamètre 10 ^{m/m} longueur sous tête 70 ^{m/m}	Cent.	1
2	Boulon brut tête ronde collet court carré serrant sur bois diamètre 10 ^{m/m} longueur sous tête 150 ^{m/m}	—	1
3	Boulon brut tête ronde collet court carré serrant sur bois diamètre 12 ^{m/m} longueur sous tête 50 ^{m/m}	—	2
4	Boulon brut tête ronde collet court carré serrant sur bois diamètre 12 ^{m/m} longueur sous tête 100 ^{m/m}	—	1
5	Boulon brut tête ronde collet court carré serrant sur bois diamètre 12 ^{m/m} longueur sous tête 115 ^{m/m}	—	2
6	Boulon brut tête ronde collet court carré serrant sur bois diamètre 12 ^{m/m} longueur sous tête 120 ^{m/m}	—	1
7	Boulon brut tête ronde collet court carré serrant sur bois diamètre 12 ^{m/m} longueur sous tête 150 ^{m/m}	—	3
8	Boulon brut tête ronde collet court carré serrant sur bois diamètre 12 ^{m/m} longueur sous tête 200 ^{m/m}	—	1
9	Boulon brut tête ronde collet court carré serrant sur bois diamètre 14 ^{m/m} longueur sous tête 180 ^{m/m}	—	5
10	Boulons bruts tête ronde avec ergot écrou 6 pans diamètre 10 longueur sous tête 20	—	5
11	Boulons bruts tête ronde avec ergot écrou 6 pans diamètre 10 longueur sous tête 50	—	10
12	Boulons bruts tête ronde avec ergot écrou 6 pans diamètre 12 longueur sous tête 25	—	2
13	Boulons bruts tête ronde avec ergot écrou 6 pans diamètre 12 longueur sous tête 60	—	3
14	Boulons bruts tête ronde avec ergot écrou 6 pans diamètre 12 longueur sous tête 70	—	4
15	Boulons bruts tête ronde avec ergot écrou 6 pans diamètre 12 longueur sous tête 80	—	3
16	Boulons bruts tête ronde avec ergot écrou 6 pans diamètre 14 longueur sous tête 25	—	1
17	Boulons bruts tête ronde avec ergot écrou 6 pans pas S. I. diamètre 16 longueur sous tête 30	—	1
18	Boulons bruts tête ronde avec ergot écrou 6 pans pas S. I. diamètre 16 longueur sous tête 60	—	1
19	Boulons tête ronde fendue écrou 6 pans pas S. I. diamètre 3 longueur sous tête 10	—	1
20	Boulons tête ronde fendue écrou 6 pans pas S. I. diamètre 4 longueur sous tête 15	—	1
21	Boulons bruts tête et écrou carré serrant sur bois diamètre 10 ^{m/m} longueur sous tête 120	—	12
22	Boulons bruts tête et écrou carré serrant sur bois diamètre 12 ^{m/m} longueur sous tête 120	—	1
23	Boulons bruts tête et écrou carré serrant sur bois diamètre 12 ^{m/m} longueur sous tête 150 ^{m/m}	—	1
24	Boulons bruts tête et écrou carré serrant sur bois diamètre 18 ^{m/m} longueur sous tête 200	—	2
25	Boulons bruts tête et écrou carré serrant sur bois diamètre 18 ^{m/m} longueur sous tête 250	—	2

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
26	Boulons bruts tête et écrou carré serrant sur bois diamètre 20 longueur sous tête 250	Cent.	2
27	Boulons bruts tête et écrou carré serrant sur bois diamètre 20 longueur sous tête 280	—	2
28	Boulons à ancre écrou 6 pans pas S. I. diamètre 12 longueur sous tête 50.	—	10
29	Boulons à ancre écrou 6 pans pas S. I. diamètre 12 longueur sous tête 60.	—	30
30	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 6 longueur 50	—	1
31	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 6 longueur 15	—	3
32	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 8 longueur 20	—	2
33	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 8 longueur 30	—	8
34	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 8 longueur 40	—	1
35	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 8 longueur 60	—	1
36	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 10 longueur 20	—	6
37	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 10 longueur 30	—	15
38	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 10 longueur 50	—	6
39	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 10 longueur 60	—	1
40	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 12 longueur 30	—	9
41	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 12 longueur 40	—	8
42	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 12 longueur 50	—	6
43	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 12 longueur 70	—	1
44	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 12 longueur 150	—	1
45	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 14 longueur 30	—	9
46	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 14 longueur 50	—	1
47	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 16 longueur 30	—	20
48	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 16 longueur 40	—	11
49	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 16 longueur 50	—	11
50	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 16 longueur 60	—	3
51	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 16 longueur 65	—	1
52	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 16 longueur 70	—	1
53	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 16 longueur 75	—	2
54	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 18 longueur 65	—	1
55	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 18 longueur 50	—	5
56	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 18 longueur 95	—	1
57	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 18 longueur 100	—	1
58	Boulon brut tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 20 longueur 40	—	1
59	Boulons bruts tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 20 longueur 55	—	7
60	Boulons bruts tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 20 longueur 65	—	4
61	Boulons bruts tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 20 longueur 80	—	1
62	Boulons bruts tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 20 longueur 95	—	3
63	Boulons bruts tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 20 longueur 100	—	2
64	Boulons bruts tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 20 longueur 140	—	2
65	Boulons bruts tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 20 longueur 160	—	1
66	Boulons bruts tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 20 longueur 180	—	1
67	Boulons bruts tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 22 longueur 65	—	6
68	Boulons bruts tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 22 longueur 150	—	1
69	Boulons bruts tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 24 longueur 110	—	2
70	Boulons bruts tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 26 longueur 80	—	2
71	Boulons bruts tête et écrou 6 pans pas S. I. diamètre 26 longueur 100	—	1
72	Boulons galvanisés tête carrée avec écrou diam. 10 longueur sous tête 180.	—	1
73	Boulons galvanisés tête carrée avec écrou diam. 10 longueur sous tête 250.	—	1
74	Boulons galvanisés tête ronde collet court carré avec écrou diamètre 12 longueur sous tête 150	—	1
75	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou 6 pans pas S. I. diamètre 10 longueur 20	—	1
76	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou 6 pans pas S. I. diamètre 10 long. 50.	—	1

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
77	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou 6 pans pas S. I. diamètre 10 longueur 60	Cent.	4
78	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou 6 pans pas S. I. diamètre 12 longueur 25	—	5
79	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou 6 pans pas S. I. diamètre 12 longueur 50	—	3
80	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou 6 pans pas S. I. diamètre 12 longueur 60	—	3
81	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou 6 pans pas S. I. diamètre 12 longueur 80	—	3
82	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou 6 pans pas S. I. diamètre 14 longueur 30	—	1
83	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou 6 pans pas S. I. diamètre 16 longueur 30	—	1
84	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou 6 pans pas S. I. diamètre 16 longueur 50	—	1
85	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou 6 pans pas S. I. diamètre 22 longueur 60	—	1
86	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou carré serrant sur bois diam. 12 ^m /m longueur 50 ^m /m	—	2
87	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou carré serrant sur bois diam. 12 ^m /m longueur 60 ^m /m	—	2
88	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou carré serrant sur bois diam. 12 ^m /m longueur 100 ^m /m	—	1
89	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou carré serrant sur bois diam. 12 ^m /m longueur 150 ^m /m	—	1
90	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou carré serrant sur bois diam. 14 ^m /m longueur 150 ^m /m	—	1
91	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou carré serrant sur bois diam. 14 ^m /m longueur 180 ^m /m	—	1
92	Boulons bruts tête fraisée avec ergot écrou carré serrant sur bois diam. 18 ^m /m longueur 250 ^m /m	—	1
93	Ecrou forgé 6 pans pas S. I. diamètre fileté 10 ^m /m	—	1
94	Ecrou forgé 6 pans pas S. I. diamètre fileté 12 ^m /m	—	2
95	Ecrou forgé 6 pans pas S. I. diamètre fileté 14 ^m /m	—	1
96	Ecrou forgé 6 pans pas S. I. diamètre fileté 16 ^m /m	—	2
97	Rondelles fer noir découpé diamètre intérieur 11 ^m /m	—	2
98	Rondelles fer noir découpé diamètre intérieur 13 ^m /m	—	2
99	Rondelles fer noir découpé diamètre intérieur 15 ^m /m	—	1
100	Rondelles fer noir découpé diamètre intérieur 17 ^m /m	—	2
101	Rondelles fer noir découpé diamètre intérieur 19 ^m /m	—	1
102	Rondelles fer noir découpé diamètre intérieur 21 ^m /m	—	3
103	Rondelles fer noir découpé diamètre intérieur 23 ^m /m	—	4
104	Rondelles fer noir découpé diamètre intérieur 26 ^m /m	—	5
105	Rondelles fer noir découpé diamètre intérieur 31 ^m /m	—	2
106	Rondelles fer noir découpé diamètre intérieur 47 ^m /m	—	2
107	Tige acier doux galvanisé diamètre 8 ^m /m fileté sur 45 ^m /m à une extrémité avec rondelle et écrou pour fixation évêrite ou tôle ondulée longueur totale de la tige 300 ^m /m	Nombre	3.000

La spécification technique N° 1 du cahier des charges des réseaux des chemins de fer français est applicable à la présente fourniture.

LOT N° 18

Visserie

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Vis à bois tête carrée en acier 9 × 60	Cent.	2
2	Vis à bois tête carrée en acier 10 × 70	—	1
3	Vis à bois tête carrée en acier 12 × 80	—	2
4	Vis à bois tête fraisée en acier 2 × 15	—	1
5	Vis à bois tête fraisée en acier 3 × 15	—	2
6	Vis à bois tête fraisée en acier 3 × 20	—	2
7	Vis à bois tête fraisée en acier 3 × 30	—	6
8	Vis à bois tête fraisée en acier 4 × 20	—	20
9	Vis à bois tête fraisée en acier 4 × 25	—	4
10	Vis à bois tête fraisée en acier 4 × 30	—	9
11	Vis à bois tête fraisée en acier 4 × 40	—	6
12	Vis à bois tête fraisée en acier 5 × 25	—	8
13	Vis à bois tête fraisée en acier 5 × 40	—	5
14	Vis à bois tête fraisée en acier 5 × 50	—	
15	Vis à bois tête fraisée en acier 6 × 30	—	10
16	Vis à bois tête fraisée en acier 6 × 40	—	2
17	Vis à bois tête fraisée en acier 6 × 50	—	3
18	Vis à bois tête fraisée en acier 6 × 60	—	4
19	Vis à bois tête fraisée en acier 7 × 60	—	1
20	Vis à bois tête fraisée en acier 8 × 50	—	1
21	Vis à bois tête ronde en acier 3 × 30	—	2
22	Vis à bois tête ronde en acier 4 × 30	—	2
23	Vis à bois tête ronde en acier 4 × 40	—	2
24	Vis à bois tête ronde en acier 5 × 20	—	30
25	Vis à bois tête ronde en acier 5 × 40	—	2
26	Vis à bois tête ronde en acier 5 × 50	—	2
27	Vis à bois en laiton tête fraisée 2 × 10	—	1
28	Vis à bois en laiton tête fraisée 2 × 15	—	1
29	Vis à bois en laiton tête fraisée 3 × 15	—	1
30	Vis à bois en laiton tête fraisée 3 × 20	—	5
31	Vis à bois en laiton tête fraisée 4 × 25	—	1
32	Vis à bois en laiton tête fraisée 4 × 30	—	3
33	Vis à bois en laiton tête fraisée 5 × 30	—	3
34	Vis à bois en laiton tête fraisée 5 × 40	—	4
35	Vis à bois en laiton tête fraisée 5 × 60	—	2
36	Vis à bois en laiton tête fraisée 6 × 50	—	2
37	Vis à bois en laiton tête fraisée 6 × 60	—	3
38	Vis à bois en laiton tête ronde 3 × 20	—	1
39	Vis à bois en laiton tête ronde 4 × 30	—	2
40	Vis à bois en laiton tête ronde 5 × 30	—	3
41	Vis à bois en laiton tête ronde 5 × 40	—	3
42	Vis et rondelles galvanisées pour pose évérite	—	40
43	Vis à métaux en acier T. F. pas S. I. diamètre 10 longueur 19	—	1
44	Vis à métaux en acier T. F. pas S. I. diamètre 12 longueur 19	—	1
45	Vis à métaux en acier tête 6 pans pas S. I. diamètre 6 longueur sous tête 14	—	10
46	Vis à métaux en acier tête 6 pans pas S. I. diamètre 7 longueur sous tête 14	—	8
47	Vis à métaux en acier tête 6 pans pas S. I. diamètre 8 longueur sous tête 14	—	5
48	Vis à métaux en acier tête 6 pans pas S. I. diamètre 10 longueur sous tête 19	—	1
49	Vis à métaux en acier tête 6 pans pas S. I. diamètre 12 longueur sous tête 19	—	2

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
50	Vis à métaux en acier tête ronde pas S. I. diamètre 3 longueur sous tête 10.	Cent.	2
51	Vis à métaux en acier tête ronde pas S. I. diamètre 6 longueur sous tête 14.	—	1
52	Vis à métaux en acier tête ronde pas S. I. diamètre 6 longueur sous tête 20.	—	4
53	Vis à métaux en acier tête ronde pas S. I. diamètre 8 longueur sous tête 14.	—	1
54	Vis à métaux en acier tête ronde pas S. I. diamètre 8 longueur sous tête 20.	—	1
55	Vis à métaux en acier tête ronde pas S. I. diamètre 8 longueur sous tête 25.	—	1
56	Vis à métaux en laiton T. F. pas S. I. 10 × 25	—	2
57	Vis à métaux en laiton T. F. pas S. I. 12 × 25	—	3
58	Vis à métaux en laiton T. F. pas S. I. 10 × 20	—	1
59	Vis à métaux en laiton T. F. pas S. I. 8 × 20	—	1

Conditions et spécifications techniques

La spécification technique N° 1 du cahier des charges des réseaux des chemins de fer français est applicable à la présente fourniture.

*

* *

LOT N° 19

Clous, goupilles, pointes, pitons, rivets

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Clous de semence 10 ^m /m de long	Kg.	10
2	Clous de tapissier diamètre tête 8 ^m /m en cuivre poli	Cent.	5
3	Goupilles fendues 2 × 25	—	3
4	Goupilles fendues 3 × 35	—	4
5	Goupilles fendues 4 × 45	—	8
6	Goupilles fendues 5 × 55	—	25
7	Goupilles fendues 6 × 70	—	8
8	Goupilles fendues 7 × 80	—	2
9	Goupilles fendues 8 × 95	—	1
10	Goupilles fendues 9 × 105	—	1
11	Goupilles coniques cône 2% fendues sur 1/3 de leur longueur 6 × 60	—	2
12	Goupilles coniques cône 2% fendues sur 1/3 de leur longueur 7 × 70	—	2
13	Goupilles coniques cône 2% fendues sur 1/3 de leur longueur 8 × 80	—	2
14	Goupilles coniques cône 2% fendues sur 1/3 de leur longueur 9 × 90	—	2
15	Goupilles coniques cône 2% fendues sur 1/3 de leur longueur 10 × 100	—	2
16	Goupilles coniques cône 2% fendues sur 1/3 de leur longueur 11 × 110	—	2
17	Goupilles coniques cône 2% fendues sur 1/3 de leur longueur 12 × 120	—	2
18	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5kg. diam. 8/10 long. 14 ^m /m.	Kg.	15
19	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 15/10 long. 20 ^m /m.	—	35
20	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 15/10 long. 25 ^m /m.	—	20
21			
22	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 18/10 long. 30 ^m /m.	—	35
23	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 20/10 long. 40 ^m /m.	—	15
24	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 24/10 long. 40 ^m /m.	—	105
25	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 27/10 long. 50 ^m /m.	—	110
26	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 30/10 long. 60 ^m /m.	—	150
27	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 34/10 long. 80 ^m /m.	—	170
28	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 49/10 long. 125 ^m /m.	—	15
29	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 59/10 long. 140 ^m /m.	—	95
30	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 70/10 long. 180 ^m /m.	—	95

N°s D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
31	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 34/10 long. 85 ^{m/m} .	Kg.	25
32	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 59/10 long. 160 ^{m/m} .	—	80
33	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 54/10 long. 125 ^{m/m} .	—	50
34	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 49/10 long. 100 ^{m/m} .	—	70
35	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 30/10 long. 70 ^{m/m} .	—	50
36	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 34/10 long. 70 ^{m/m} .	—	70
37	Pointes acier doux tête plate en cartouche de 5 kg. diam. 12/10 long. 20 ^{m/m} .	—	20
38	Pointes acier doux tête homme en cartouche de 5 kilos diamètre 20/10 longueur 40 ^{m/m}	—	15
39	Pointes acier doux tête homme en cartouche de 5 kilos diamètre 24/10 longueur 40 ^{m/m}	—	15
40	Pointes acier doux tête homme en cartouche de 5 kilos diamètre 27/10 longueur 50 ^{m/m}	—	15
41	Pointes acier doux tête homme en cartouche de 5 kilos diamètre 30/10 longueur 60 ^{m/m}	—	15
42	Pointes galvanisées carrées 15/10 longueur 12 ^{m/m}	—	15
43	Pointes galvanisées carrées 40/10 longueur 70 ^{m/m}	—	30
44	Pointes galvanisées carrées 50/10 longueur 100 ^{m/m}	—	40
45	Pointes galvanisées carrées 60/10 longueur 140 ^{m/m}	—	15
46	Pointes galvanisées à large tête pour pose de carton bitumé longueur 20 ^{m/m} .	—	55
47	Piton acier, œil normal tige de 30 diamètre 5 ^{m/m}	Cent.	1
48	Piton acier, œil normal tige de 20 diamètre 4 ^{m/m}	—	1
49	Piton acier, œil normal tige de 15 diamètre 3 ^{m/m}	—	1
50	Piton acier, œil normal tige de 60 diamètre 6 ^{m/m}	—	1
51	Piton acier, œil normal tige de 100 diamètre 7 ^{m/m}	—	1
52	Crochet d'armoire à vis acier tige de 30 diamètre 5 ^{m/m}	—	1
53	Crochet d'armoire à vis acier tige de 20 diamètre 4 ^{m/m}	—	1
54	Crochet d'armoire à vis acier tige de 15 diamètre 3 ^{m/m}	—	1
55	Crampillons cavalier fil galv. diamètre 24/10 longueur 20 ^{m/m}	Kg.	5
56	Crampillons cavalier fil galv. diamètre 27/10 longueur 27 ^{m/m}	—	10
57	Crampillons cavalier fil galv. diamètre 34/10 longueur 35 ^{m/m}	—	10
58	Crampillons d'encadreur acier bleu diamètre 18/10 longueur 14 ^{m/m}	—	1
59	Rivet acier B. tête ronde diamètre 3 longueur sous tête 20	Cent.	50
59 bis	Rivet acier B. tête ronde diamètre 3 longueur sous tête 12	—	25
60	Rivet acier B. tête ronde diamètre 4 longueur sous tête 20	—	30
61	Rivet acier B. tête ronde diamètre 5 longueur sous tête 30	—	25
62	Rivet acier B. tête ronde diamètre 6 longueur sous tête 20	—	4
62 bis	Rivet acier B. tête ronde diamètre 8 longueur sous tête 30	—	2
63	Rivet acier B. tête ronde diamètre 10 longueur sous tête 20	—	5
63 bis	Rivet acier B. tête ronde diamètre 10 longueur sous tête 40	—	4
64	Rivet acier B. tête ronde diamètre 10 longueur sous tête 30	—	20
65	Rivet acier B. tête ronde diamètre 10 longueur sous tête 40	—	3
66	Rivet acier B. tête ronde diamètre 12 longueur sous tête 35	—	20
67	Rivet acier B. tête ronde diamètre 12 longueur sous tête 40	—	5
68	Rivet acier B. tête ronde diamètre 12 longueur sous tête 45	—	10
69	Rivet acier B. tête ronde diamètre 12 longueur sous tête 50	—	2
70	Rivet acier B. tête ronde diamètre 14 longueur sous tête 50	—	3
71	Rivet acier B. tête ronde diamètre 14 longueur sous tête 35	—	2
71 bis	Rivet acier B. tête ronde diamètre 14 longueur sous tête 60	—	2
72	Rivet acier B. tête ronde diamètre 16 longueur sous tête 45	—	37
73	Rivet acier B. tête ronde diamètre 16 longueur sous tête 50	—	37
74	Rivet acier B. tête ronde diamètre 16 longueur sous tête 55	—	20
75	Rivet acier B. tête ronde diamètre 16 longueur sous tête 60	—	25
76	Rivet acier B. tête ronde diamètre 16 longueur sous tête 70	—	3
77	Rivet acier B. tête ronde diamètre 16 longueur sous tête 85	—	2

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
78	Rivet acier B. tête ronde diamètre 18 longueur sous tête 50	Cent.	6
79	Rivet acier B. tête ronde diamètre 18 longueur sous tête 60	—	4
80	Rivet acier B. tête ronde diamètre 20 longueur sous tête 60	—	5
81	Rivet acier B. tête ronde diamètre 22 longueur sous tête 60	—	2
82	Rivet acier B. tête ronde avec bavure diamètre 22 longueur sous tête 65	—	5
83	Rivet acier B. tête ronde avec bavure diamètre 22 longueur sous tête 160	—	5
84	Rivet acier B. tête ronde avec bavure diamètre 22 longueur sous tête 180	—	5
85	Rivet acier B. tête ronde avec bavure diamètre 20 longueur sous tête 59	—	3
86	Rivet acier B. tête ronde avec bavure diamètre 20 longueur sous tête 65	—	3

Conditions et spécifications techniques

Les spécifications techniques N° 1, 2 et 186 du cahier des charges des réseaux des chemins de fer français sont applicables à la présente fourniture.

LOT N° 20 **Fers profilés**

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Fers plats épaisseur 4 ^m /m largeur 50 ^m /m longueur 5 mètres	Barre	40
2	Fers plats épaisseur 4 ^m /m largeur 60 ^m /m longueur 5 mètres	—	40
3	Fers plats épaisseur 4 ^m /m largeur 80 ^m /m longueur 5 mètres	—	20
4	Fers plats épaisseur 5 ^m /m largeur 20 ^m /m longueur 5 mètres	—	10
5	Fers plats épaisseur 5 ^m /m largeur 40 ^m /m longueur 5 mètres	—	10
6	Fers plats épaisseur 5 ^m /m largeur 50 ^m /m longueur 5 mètres	—	10
7	Fers plats épaisseur 6 ^m /m largeur 45 ^m /m longueur 5 mètres	—	8
8	Fers plats épaisseur 6 ^m /m largeur 60 ^m /m longueur 5 mètres	—	20
9	Fers plats épaisseur 7 ^m /m largeur 150 ^m /m longueur 3 mètres	—	4
10	Fers plats épaisseur 7 ^m /m largeur 200 ^m /m longueur 3 mètres	—	20
11	Fers plats épaisseur 8 ^m /m largeur 40 ^m /m longueur 5 mètres	—	10
12	Fers plats épaisseur 8 ^m /m largeur 50 ^m /m longueur 5 mètres	—	10
13	Fers plats épaisseur 8 ^m /m largeur 90 ^m /m longueur 5 mètres	—	10
14	Fers plats épaisseur 10 ^m /m largeur 30 ^m /m longueur 5 mètres	—	10
15	Fers plats épaisseur 10 ^m /m largeur 40 ^m /m longueur 5 mètres	—	10
16	Fers plats épaisseur 10 ^m /m largeur 50 ^m /m longueur 5 mètres	—	10
17	Fers plats épaisseur 10 ^m /m largeur 50 ^m /m longueur 6 mètres	—	20
18	Fers plats épaisseur 10 ^m /m largeur 60 ^m /m longueur 6 mètres	—	10
18 bis	Fers plats épaisseur 10 ^m /m largeur 60 ^m /m longueur 5 mètres	—	10
19	Fers plats épaisseur 12 ^m /m largeur 125 ^m /m longueur 3,5	—	4
20	Fers plats épaisseur 14 ^m /m largeur 60 ^m /m longueur 6 mètres	—	12
21	Fers plats épaisseur 15 ^m /m largeur 60 ^m /m longueur 6 mètres	—	20
22	Fers plats épaisseur 18 ^m /m largeur 60 ^m /m longueur 4 mètres	—	10
23	Fer U 30 × 15 longueur 5 mètres	—	5
24	Fer U 40 × 20 longueur 5 mètres	—	10
25	Fer U 60 × 30 longueur 5 mètres	—	10
26	Fer U 75 × 35 × 6 longueur 4 m. 50	—	10
27	Fer U 80 × 45 × 6 longueur 5 mètres	—	20
28	Fer U 100 × 50 × 6 longueur 3 mètres	—	50
29	Fer U 100 × 50 × 6 longueur 5 mètres	—	15
30	Fer U 120 × 55 × 7 longueur 3,50	—	30

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
31	Fer U 120×55×7 longueur 7 mètres	Barre	16
32	Fer U 140×60×7 longueur 4 mètres	—	2
33	Fer U 200×75×8,5 longueur 7 mètres	—	15
34	Fer U 220×80×9 longueur 7 mètres	—	25
35	Fer U 300×75×8,5 longueur 2,40	—	10
36	Fer U 300×75×8,5 longueur 7 mètres	—	4
37	Fer U 300×100×10 longueur 2,40	—	20
38	Fer T 20×20 longueur 5 mètres	—	10
39	Fer T 30×30 longueur 5 mètres	—	30
40	Fer T 60×60 longueur 5 mètres	—	12
41 ^{bis}	Fer T 70×70 longueur 6 mètres	—	10
41	Fer T 80×40 longueur 6 mètres	—	25
42	Fer T 80×80 longueur 6 mètres	—	30
43	Fer T 90×90 longueur 5 mètres	—	20
44	Fer cornière 25×25×2,5 longueur 5 mètres	—	15
45	Fer cornière 40×40×4 longueur 5 mètres	—	60
46	Fer cornière 50×30×4 longueur 3 mètres 50	—	35
47	Fer cornière 50×50×5 longueur 5 mètres	—	10
48	Fer cornière 60×40×5 longueur 5 mètres	—	60
49	Fer cornière 60×60×5 longueur 5 mètres	—	10
50	Fer cornière 70×50×6 longueur 7 mètres	—	60
51	Fer cornière 75×50×7 longueur 7 mètres	—	4
52	Fer cornière 100×50×8 longueur 5 mètres	—	5
23	Fer cornière 100×75×8 longueur 5 mètres	—	10
54	Fer cornière 100×100×10 longueur 5 mètres	—	10
55	Fer cornière 120×120×12 longueur 5 mètres	—	5
56	Fer cornière 150×100×12 longueur 5 mètres	—	3
57	Fer plat galvanisé 70×70×5 longueur 7 mètres	—	4
58	Fer plat galvanisé 4×60 longueur 6 mètres	—	50
59	Fer I. P. N. de 120 en 5 mètres de long	—	10

Conditions et spécifications techniques

Les spécifications techniques N^{os} 4 et 9 du cahier des charges des réseaux des chemins de fer français sont applicables à la présente fourniture.

*
* * *

LOT N° 21

Tôle acier

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Tôle acier doux épaisseur 5/10 longueur 2 mètres largeur 1 mètre	Nombre	2
2	Tôle acier doux épaisseur 10/10 longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	8
3	Tôle acier doux épaisseur 15/10 longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	4
4	Tôle acier doux épaisseur 20/10 longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	11
5	Tôle acier doux épaisseur 20/10 longueur 2,5 largeur 1,70	—	2
6	Tôle acier doux épaisseur 30/10 longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	8
7	Tôle acier doux épaisseur 4 ^m /m longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	19
8	Tôle acier doux épaisseur 4 ^m /m longueur 3,50 largeur 1 mètre	—	8
9	Tôle acier doux épaisseur 4 ^m /m longueur 3 largeur 1 mètre	—	4
10	Tôle acier doux épaisseur 4 ^m /m longueur 4,50 largeur 1 mètre	—	4

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉ
11	Tôle acier doux épaisseur 4 ^m /m longueur 6 largeur 1m50	Nombre	4
12	Tôle acier doux épaisseur 4 ^m /m longueur 5m50 largeur 1 mètre	—	4
13	Tôle acier doux épaisseur 5 ^m /m longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	8
14	Tôle acier doux épaisseur 6 ^m /m longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	6
15	Tôle acier doux épaisseur 6 ^m /m longueur 4 mètres largeur 1,50	—	2
16	Tôle acier doux épaisseur 6 ^m /m longueur 1,50 largeur 1,20	—	2
17	Tôle acier doux épaisseur 6 ^m /m longueur 5,10 largeur 1,20	—	2
18	Tôle acier doux épaisseur 6 ^m /m longueur 2,30 largeur 1,20	—	2
19	Tôle acier doux épaisseur 8 ^m /m longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	11
20	Tôle acier doux épaisseur 10 ^m /m longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	20
21	Tôle acier doux épaisseur 12 ^m /m longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	6
22	Tôle acier doux épaisseur 14 ^m /m longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	7
23	Tôle acier doux épaisseur 18 ^m /m longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	4
24	Tôle acier doux épaisseur 20 ^m /m longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	2
25	Tôle acier doux épaisseur 25 ^m /m longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	2
26	Tôle acier doux épaisseur 30 ^m /m longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	2
27	Tôle acier doux galvanisée épaisseur 5/10 longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	2
28	Tôle acier doux galvanisée épaisseur 15/10 longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	35
29	Tôle acier doux galvanisée épaisseur 4 ^m /m longueur 2 mètres largeur 1 mètre	—	2

Conditions et spécifications techniques

Les spécifications techniques N° 6 et 7 du cahier des charges des réseaux des chemins de fer français sont applicables à la présente fourniture.

*
* * *

LOT N° 22

Aciers divers

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Acier A rond de 6 ^m /m en barre de 6 mètres	Barre	700
2	Acier A rond de 8 ^m /m en barre de 6 mètres	—	100
3	Acier A rond de 10 ^m /m en barre de 6 mètres	—	150
4	Acier A rond de 12 ^m /m en barre de 6 mètres	—	50
5	Acier A rond de 16 ^m /m en barre de 6 mètres	—	80
6	Acier A rond de 20 ^m /m en barre de 6 mètres	—	50
7	Acier A rond de 25 ^m /m en barre de 6 mètres	—	20
8	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 10 ^m /m	—	12
9	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 12 ^m /m	—	3
10	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 13 ^m /m	—	5
11	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 14 ^m /m	—	2
12	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 15 ^m /m	—	2
13	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 16 ^m /m	—	8
14	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 18 ^m /m	—	12
15	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 20 ^m /m	—	23
16	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 22 ^m /m	—	12
17	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 25 ^m /m	—	16
18	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 30 ^m /m	—	11
19	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 35 ^m /m	—	5
20	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 40 ^m /m	—	8
21	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 45 ^m /m	—	3

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
22	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 50 ^{m/m}	—	6
23	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 55 ^{m/m}	—	5
24	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 60 ^{m/m}	—	4
25	Acier B rond longueur 5 mètres diamètre 70 ^{m/m}	—	1
26	Acier B carré 55 ^{m/m} × 55 ^{m/m} longueur 5 mètres	—	2
27	Acier D rond longueur 5 mètres diamètre 65 ^{m/m}	—	4
28	Acier D rond longueur 6,5 diamètre 40 ^{m/m}	—	5
26	Acier E rond longueur 4m50 diamètre 90 ^{m/m}	—	5
30	Acier E rond longueur 2,50 diamètre 80 ^{m/m}	—	6
31	Acier E rond longueur 5 mètres diamètre 75 ^{m/m}	—	3
32	Acier E rond longueur 4m50 diamètre 65 ^{m/m}	—	3

Conditions et spécifications techniques

La spécification technique N° 3 du cahier des charges des réseaux des chemins de fer français est applicable à la présente fourniture.

LOT N° 23

Métaux divers

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Laiton en planche épaisseur 1 ^{m/m} longueur 2 mètres largeur 0m,67	Nombre	1
2	Laiton en planche épaisseur 1 ^{m/m} longueur 1 mètre largeur 1 mètre	—	1
3	Laiton en planche épaisseur 2 ^{m/m} longueur 2 mètres largeur 0m,67	—	2
4	Laiton en planche épaisseur 2 ^{m/m} longueur 1 mètre largeur 1 mètre	—	2
5	Laiton en planche épaisseur 3 ^{m/m} longueur 1 mètre largeur 1 mètre	—	3
6	Acier fondu à burin longueur 2 mètres largeur 26 ^{m/m} épaisseur 13 ^{m/m}	Barre	5
7	Acier fondu à burin longueur 2 mètres largeur 20 ^{m/m} épaisseur 13 ^{m/m}	—	1
8	Acier fondu rond pour poinçon à machine diamètre 25 ^{m/m} barre de 2m.	—	2
9	Acier fondu rond 1 ^{re} qualité pour confection de bouterolle en barre de longueur 2 mètres environ diamètre 30 ^{m/m}	—	2
10	Acier fondu rond 1 ^{re} qualité pour confection de bouterolle en barre de longueur 2 mètres environ diamètre 40 ^{m/m}	—	2
11	Acier fondu rond 1 ^{re} qualité pour confection de bouterolle en barre de longueur 2 mètres environ diamètre 50 ^{m/m}	—	2
12	Acier fondu rond 1 ^{re} qualité pour confection de bouterolle en barre de longueur 2 mètres environ diamètre 60 ^{m/m}	—	1
13	Acier fondu carré de 40 × 40 en barre de 2 mètres	—	3
14	Fil acier doux recuit diamètre 5/10 en botil. de 0kg, 500	Botil	2
15	Antifriction composition A. E. I.	Kg.	250
16	Plomb en saumon	—	300
17	Etain à souder en baguette	—	60
18	Brasure de cuivre en limaille	—	30
19	Fil de fer galvanisé sur recuit 27/10 (en botte de 5kg)	—	250
19 ^{bis}	Fil de fer galvanisé sur recuit 3 ^{m/m} 9	—	250
20	Fonte hématite en gueuses	—	4000
21	Phosphure de cuivre	—	25

Conditions et spécifications techniques

La fourniture de ces articles devront répondre aux conditions des cahiers des charges et spécifications techniques unifiés des grands réseaux des chemins de fer français.

LOT N° 24

Matériaux de construction

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Carreaux vernissés blancs de 0.15×0.15	Nombre	1150
2	Carreaux vernissés blancs de 0.15×0.075	—	300
3	Évérite ondulée de $1m.84 \times 1m.05$	Feuil	650
4	Évérite ondulée de $2m.05 \times 1m.05$	—	150
5	Faitière galvanisé $10/10 \times 0.60 \times 2$ mètres	—	125
6	Tôle ondulée galvanisée $10/10 \times 0.80 \times 2$ mètres	—	600
7	Tôle ondulée galvanisée $10/10 \times 0.80 \times 2,20$	—	500
8	Tôle ondulée galvanisée $10/10 \times 0.80 \times 1.80$	—	100
9	Raidisseur galvanisé à cran d'arrêt pour fil de 3 à $4m/m$	Nombre	225
10	Ronce galvanisée pour clôture deux fils avec picot double espacée de 0.11 diamètre des fils $2m/m$ en roul. de 100 mètres	Roul.	85
11	Grillage mécanique galvanisé haut 1 mètre maille de $31m/m$ jauge 6	Mètre	100
12	Chenaux en zinc 12/10 de 5 mètres	Nombre	50
13	Déscente en zinc 12/10 diamètre intérieur 0.12	Mètre	60
14	Tuyaux en grès vernissé de 18	—	20
15	Coude 1/4 en grès vernissé de 18	—	4
16	Coude 1/8 en grès vernissé de 18	—	4

Conditions et spécifications techniques

Ces articles seront de la meilleure qualité commerciale, exempts de tout défaut nuisible à leur emploi, à leur aspect et à leur solidité et seront exécutés suivant les règles de l'art.

LOT N° 25

Bâches

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Bâches en toile écrue de 1 ^{re} qualité cousues à la main avec œillets en cuivre fixés sur renfort de toile à tous les mètres dimension 9 mètres $\times$ 6 mètres.	Nombre	60

Conditions et spécifications techniques

Les bâches ci-dessus devront être confectionnées en toile écrue dite « TOILE A VOILE POUR BACHES » de 1^{re} qualité. La toile devra être absolument imperméable et répondre à la spécification technique N° 38 du cahier des charges unifiés des chemins de fer français.

Un échantillon devra accompagner les offres.

LOT N° 26

Rechanges pour chaloupe Claparède

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Piston complet H. P.	Nombre	1
2	Piston complet B. P.	—	1
3	Bielle pour exentrique H.P. A.V. A.R.	—	2
4	Bielle pour exentrique B.P. A.V. et A.R.	—	1
5	Injection complet	—	1
6	Manomètre de pression	—	1

Conditions et spécifications techniques

Ces articles devront être exactement conformes à leurs spécifications. Ils seront de la meilleure qualité commerciale exempts de tout défaut nuisible à leur emploi, à leur aspect et à leur solidité et seront exécutés suivant les règles de l'art.

LOT N° 27

Rechanges pour grue Daydé

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Coussinet de bielle	Nombre	2
2	Coussinet de tête de bielle	—	4
3	Bielle de tiroir	—	2
4	Tige de tiroir n° 129	—	4
5	Ressort pour soupape de sureté	—	4
6	Chaises pour barreaux de grille de 10 tonnes	—	6
7	Chaises pour barreaux de grille de 3 tonnes	—	6
8	Ferodo pour frein de 10 × 80m/m	Mètre	6

Conditions et spécifications techniques

Les pièces faisant l'objet de ce lot seront identiques aux pièces correspondantes des grues de 10 tonnes et de 3 tonnes qui ont été fournies au Territoire du Togo par les Etablissements DAYDE à Paris, en exécution du marché N° 3.467 du 24 décembre 1924 modifié par actes additionnels N° 401 du 19 février 1925, N° 1.142 du 4 mai 1923 et N° 1.527 du 29 mai 1926.

Les matières premières seront de la meilleure qualité. Les pièces exécutées avec soin suivant les meilleures règles de l'art devront pouvoir s'ajuster sans retouches sur les grues susvisées

LOT N° 28

Matériel d'adduction d'eau

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Tuyaux de 50 × 60 acier galvanisé de 5 mètres avec manchon	Mètres	90
2	Coudes au 1/4 acier galvanisé pour tuyaux 50/60	Nombre	44
3	Tés au 1/4 acier galvanisé pour tuyaux 50/60	—	9

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
4	Tuyaux de 40 × 48 galvanisé de 5 mètres avec manchon	Nombre	10
5	Coudes 1/4 pour tuyaux de 40 × 48	—	12
6	Tés 1/4 pour tuyaux de 40 × 48	—	6
7	Manchons 1/4 pour tuyaux de 40 × 48	—	12
8	Tuyaux de 20 × 27 acier galvanisé élément de 5 mètres avec manchon	—	70
9	Coudes 1/4 pour tuyaux 20/27	—	70
10	Tés 1/4 pour tuyaux 20/27	—	37
11	Manchons 1/4 pour tuyaux 20/27	—	12
12	Manchons de réduction 50/60 à 40/48	—	6
13	Manchons de réduction 40/48 à 20/27	—	10
14	Manchons de réduction 50/60 à 20/27	—	4
15	Bouchons acier galvanisé dessus carré pour tuyaux 20/27	—	20
16	Bouchons acier galvanisé dessus carré pour tuyaux 30/60	—	5
17	Bouchons acier galvanisé dessus carré pour tuyaux 40/49	—	10
18	Robinet d'arrêt cuivre à 2 eaux orifice diamètre 10 fermeture à vis pour tuyaux de 10/14	—	10
19	Robinet d'arrêt cuivre à 2 eaux orifice diamètre 20 fermeture à vis pour tuyaux 20/27	—	14
20	Robinet de prise cuivre à douilles fileté à souder fermeture à vis pour tuyaux 20/27 orifice de 20	—	22
21	Pompe aspirante demi rotative à palettes à double effet corps en fonte alésé, clapet bronze reposant sur siège bronze, plaque avant de fermeture avec écrou de vidange levier bois pour aspiration jusqu'à 7 mètres se raccordant sur tube de 40/49, débit 4.000 litres	—	2

Conditions et spécifications techniques

Ces articles devront être de la meilleure qualité commerciale et devront être exécutés conformément aux dessins remis aux soumissionnaires.

*

* *

LOT N° 29

Matériel de voie

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Boulons de crapaud pour rail de 26 kg. suivant dessin	Nombre	20.500
2	Eclisses de raccordement de rail de 20 kg. à rail de 26 kg. suivant dessin	Paire	40
3	Selle de pont pour rail de 26 kg. suivant dessin	Nombre	600
4	Tirefonds suivant dessin	—	3600
5	Branchement standard à droite pour voie métrique	—	2
6	Branchement standard à gauche pour voie métrique	—	2
7	Tirefonds pour selles allemandes suivant dessin	—	500

Conditions et spécifications techniques

Ces articles devront être de la meilleure qualité commerciale et devront être exécutés conformément aux dessins remis aux soumissionnaires.

*

* *

LOT N° 30

Chaudière Field de 3 tonnes

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Chaudière Field de 12m ² de surface de chauffe timbrée à 8 kg. munie de ses tubes avec calotte renforcée de ses tampons autoclaves et de ses joints et également de ses soupapes de sûreté	Nombre	1

Conditions et spécifications techniques

La chaudière faisant l'objet de ce lot sera identique à celle des grues de 3 tonnes qui ont été fournies au Territoire du Togo par les Etablissements DAYDE à Paris; en exécution du marché N° 3.467 du 24 décembre 1924 modifié par actes additionnels N° 401 du 19 février 1925, N° 1.142 du 4 mai 1925 et N° 1.327 du 29 mai 1926.

Les matières premières seront de la meilleure qualité. Les pièces exécutées avec soin suivant les meilleures règles de l'art devront pouvoir s'ajuster sans retouches sur les grues susvisées.

*
* *
*

LOT N° 31

Quincaillerie

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Serrures 6 gorges pêne dormant canon pour bois de 35m/m 2 tours et demi tour à ressort, 2 clés et un bouton double céramique ivoire 140 × 87m/m en cuivre droite tirant	Nombre	5
2	Serrures 6 gorges pêne dormant canon pour bois de 35m/m 2 tours et demi tour à ressort, 2 clés et un bouton double céramique ivoire 140 × 87m/m en cuivre droite poussant	—	5
3	Serrures 6 gorges pêne dormant canon pour bois de 35m/m 2 tours et demi tour à ressort, 2 clés et un bouton double céramique ivoire 140 × 87m/m en cuivre gauche tirant	—	5
4	Serrures 6 gorges pêne dormant canon pour bois de 35m/m 2 tours et demi tour à ressort, 2 clés et un bouton double céramique ivoire 140 × 87m/m en cuivre gauche poussant	—	5
5	Serrure pour magasins acier pêne dormant noir 140m/m × 80 à droite tirant	—	15
6	Serrure pour magasins acier pêne dormant noir 140m/m × 80 à droite poussant	—	15
7	Serrure pour magasins acier pêne dormant noir 140m/m × 80 à gauche tirant	—	15
8	Serrure pour magasins acier pêne dormant noir 140m/m × 80 à gauche poussant	—	15
9	Serrure d'armoire basses en cuivre deux tours avec deux clés à droite 60 × 70	—	10
10	Serrure d'armoire basses en cuivre deux tours avec deux clés à gauche 60 × 70	—	10
11	Serrure de tiroir cuivre à entailler deux clés 60 × 70	—	20
12	Paumelle en cuivre à olive longueur 110m/m à gauche	—	20
13	Paumelle en cuivre à olive longueur 110m/m à droite	—	20
14	Paumelle en cuivre à olive longueur 140m/m à gauche	—	20
15	Paumelle en cuivre à olive longueur 140m/m à droite	—	20
16	Paumelle acier bague cuivre longueur 110m/m à gauche	—	40
17	Paumelle acier bague cuivre longueur 110m/m à gauche	—	40

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
18	Paumelle acier bague cuivre longueur 140 ^{m/m} à gauche	Nombre	40
19	Paumelle acier bague cuivre longueur 140 ^{m/m} à droite	—	40
20	Pentures à gonds de scellement de 50 × 4 ^{m/m} longueur 0m. 50	—	20
21	Verrous cuivre automatique à coulisse pêne et tige d'une seule pièce longueur 140 ^{m/m}	—	10
22	Verrous cuivre automatique à coulisse pêne et tige d'une seule pièce longueur 200 ^{m/m}	—	10
23	Verrous fer noir automatique à coulisse pêne plat tige 1/2 ronde longueur 200 ^{m/m}	—	10
24	Verrous fer noir automatique à coulisse pêne plat tige 1/2 ronde longueur 300 ^{m/m}	—	10
25	Verrous fer noir automatique à coulisse pêne plat tige 1/2 ronde longueur 400 ^{m/m}	—	10
26	Targette automatique pêne rond à ressort à gland en cuivre avec gache longueur 40 ^{m/m}	—	10
27	Targette automatique pêne rond à ressort à gland en cuivre avec gache longueur 50 ^{m/m}	—	20
28	Targette automatique pêne rond à ressort à gland en fer noir avec gache longueur 40 ^{m/m}	—	20
29	Targette automatique pêne rond à ressort à gland en fer noir avec gache longueur 50 ^{m/m}	—	10
30	Targette automatique pêne rond à ressort à gland en fer noir avec gache longueur 60 ^{m/m}	—	20
31	Targette cuivre automatique à coulisse à pêne plat avec gache long. 40 ^{m/m}	—	20
32	Targette cuivre automatique à coulisse à pêne plat avec gache long. 50 ^{m/m}	—	25
33	Rondelles en plomb pour toiture diamètre du trou 8 ^{m/m} et de 2 ^{m/m} d'épais.	Kg.	30
34	Loqueteaux va et vient avec gache cuivre de 50 ^{m/m} × 16	Nombre	30
35	Loqueteaux va et vient laiton pêne à ressort pour porte de 80 × 20 ^{m/m} avec gache	—	10
36	Cadenas de sûreté cuivre, anse sautante et tournante 2 clés gorges	—	10
37	Crochets de contrevents longueur 75 ^{m/m}	—	25
38	Crochets de contrevents longueur 110 ^{m/m}	—	40

Conditions et spécifications techniques

Ces articles devront être de la spécification indiquée exempts de tout défaut nuisible à leur emploi. Ils seront de la meilleure qualité commerciale.

*

* *

LOT N° 32

Matières non classées

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Agraffe « Cliper » en boîte de 25 cartes de 37 agrafes et 14 baguettes fibres n° 2	Boîte	2
2	Agraffe « Cliper » en boîte de 25 cartes de 37 agrafes et 14 baguettes fibres n° 3	—	2
3	Agraffe « Cliper » en boîte de 25 cartes de 37 agrafes et 14 baguettes fibres n° 4	—	1
4	Burette type chemin de fer à piston en tôle étamée extra-forte contenance 500 gr.	Nombre	15

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
5	Manches en cornouiller pour masses à forger longueur 80 ^{m/m}	—	100
6	Manches en cornouiller pour marteaux de 750 grammes longueur 35 ^{m/m}	—	200
7	Manches en cornouiller pour marteaux de 1 kg., 500 longueur 45 ^{m/m}	—	100
8	Vanne à passage direct en bronze, taraudée à presse étoupe vissé diamètre de l'orifice 51 ^{m/m} pour tubes de 50 × 60	—	1
9	Bougie pour filtre Berkefeld grand modèle	—	30
10	Papier verre n° 00 feuille de 0,30 × 0,25	Feuille	100
11	Papier verre n° 0 feuille de 0,30 × 0,25	—	100
12	Papier verre n° 1 feuille de 0,30 × 0,25	—	100
13	Papier verre n° 2 feuille de 0,30 × 0,25	—	200
14	Papier verre n° 3 feuille de 0,30 × 0,25	—	200
15	Brosse métallique fil d'acier rond cinq rangs	Nombre	60
16	Tablette console pour objets de toilette avec galerie cuivre chromé d'une seule pièce avec platine formant support tablette verre transparent très épais largeur 0,12 longueur 0,65	—	24
17	Plaque de propreté en glace transparente et bisautée avec vis pour la pose demi plaque 21 × 6	—	100
18	Plaque de propreté en glace transparente et bisautée avec vis pour la pose plaque entière 36 × 6	—	60
19	Plomb à sceller 14 ^{m/m}	Kg.	30
20	Plomb à sceller 8 ^{m/m}	—	20
21	Fil perlé pour plomb de 14 ^{m/m}	Bobine	50
22	Colle spéciale pour étiquette bagages	Kg.	200
23	Gomme arabique	—	100
24	Pincés à sertir (pour morillon)	Nombre	10
25	Pincés à dessertir (pour morillon)	—	15
26	Pendules œil de bœuf forme ronde bordure chêne massif mouluré grand cadran de 31 c/m de diamètre avec aiguilles et chiffres très apparents permettant lecture à grande distance réglable par balancier, mouvement huitaine très robuste avec garantie	—	6
27	Griffes en cuivre au nom des gares suivantes : Awagomé Pallakoko Kpéllé Kévé	—	4
28	Timbre dateur en cuivre au nom des gares suivantes : Awagomé Pallakoko Kpéllé Kévé	—	4
29	Composteurs dateurs à billets « Marque Klein	—	6
30	Casiers à billets à 100 tubes de 100 billets	—	2
31	Casiers à billets à 50 tubes de 100 billets	—	6
32	Bidon à bec tôle étamée pour huile contenance 5 kilog. avec bouchons filetés aux deux orifices (2 cercles feuillard)	—	40
33	Carde pour brosses à limes largeur 40 ^{m/m}	Mètre	6

Conditions et spécifications techniques

Tous ces articles seront conformes à la spécification demandée et de la meilleure qualité commerciale. Ils ne devront présenter aucun défaut pouvant nuire à leur aspect, à leur emploi et à leur solidité.

LOT N° 33

Brosses et pinceaux

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Pinceaux ronds à peinture en soie de porc, virole cuivre diamètre 8 ^{m/m}	Nombre	30
2	Pinceaux ronds à peinture en soie de porc, virole cuivre diamètre 12 ^{m/m}	—	6
3	Pinceaux à peinture en soie de porc, virole cuivre rond diamètre 25 ^{m/m}	—	80
4	Pinceaux à peinture en soie de porc virole cuivre ronds diamètre 30 ^{m/m}	—	20
5	Pinceaux à peinture en soie de porc virole cuivre ronds diamètre 35 ^{m/m}	—	100
6	Pinceaux à peinture en soie de porc virole cuivre ronds diamètre 40 ^{m/m}	—	200
7	Pinceaux à peinture en soie de porc virole cuivre plat largeur 15 ^{m/m}	—	50
8	Pinceaux à peinture en soie de porc plat largeur 20 ^{m/m}	—	15
9	Pinceaux à peinture en soie de porc plat largeur 25 ^{m/m}	—	75
10	Pinceaux à peinture en soie de porc plat largeur 30 ^{m/m}	—	30
11	Pinceaux plat en soie porc virole cuivre largeur 35 ^{m/m}	—	25
12	Pinceaux plat en soie porc virole cuivre largeur 40 ^{m/m}	—	40
13	Pinceaux plat en soie porc virole cuivre largeur 50 ^{m/m}	—	70
14	Pinceaux plat en soie porc virole cuivre largeur 60 ^{m/m}	—	150
15	Pinceaux plat pour colle à bagages	—	50
16	Brosse à parquet	—	20
17	Brosse à badigeon plates de 150 ^{m/m} en soie grise	—	100
18	Brosse à badigeon rondes soie grise diamètre 54 ^{m/m}	—	150
19	Brosse à coaltar soie végétale diamètre 54 ^{m/m}	—	180

Conditions et spécifications techniques

Tous ces articles seront conformes à la spécification demandée et de la meilleure qualité commerciale. Ils ne devront présenter aucun défaut pouvant nuire à leur aspect, à leur emploi et à leur solidité.

*

* - *

LOT N° 34

Outillage divers

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Appareil à mandriner à vis « Le moderne » type à simple rangée de galets mandrinant intérieurement de 40 à 46 ^{m/m} 5	Nombre	1
2	Appareil à mandriner à vis « Le moderne » type à simple rangée de galets mandrinant intérieurement de 44 à 51 ^{m/m}	—	1
3	Appareil à mandriner à vis « Le moderne » type à simple rangée de galets mandrinant intérieurement de 56 à 65 ^{m/m}	—	1
4	Appareil à mandriner à vis « Le moderne » type à simple rangée de galets mandrinant intérieurement de 72 à 82 ^{m/m}	—	1
5	Appareil à mandriner à vis « Le moderne » type à simple rangée de galets mandrinant intérieurement de 110 à 128 ^{m/m}	—	1
6	Appareil à mandriner à vis « Le moderne » type à simple rangée de galets mandrinant intérieurement de 122 à 142 ^{m/m}	—	1
7	Diamant à main pour rectification des meules 0 carat 50 ^{m/m}	—	1
8	Lames de scie à métaux à machine marque « Griffin » longueur de trou à trou 400 ^{m/m} largeur 25 ^{m/m} 4 dents au centimètre	—	144

N°s D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
9	Lames de scie à métaux à machine marque « Griffin » longueur de trou à trou 450 ^{m/m} largeur 25 ^{m/m} 4 dents au centimètre	Nombre	48
10	Lames de scie à métaux à main marque « Griffin » longueur de trou à trou 300 ^{m/m} 9 dents au centimètre	—	600
11	Lunette d'atelier monture aluminium événements latéraux glace blanche bisautée de 4 à 6 ^{m/m} d'épaisseur	—	2
12	Lunettes de casseur de pierres modèle courant	—	100
13	Meules « Norton » en alundum grain de 50 à 60 grade J. K. plates diamètre 152 ^{m/m} épaisseur 19 ^{m/m} alésage 30 ^{m/m}	—	4
14	Meules « Norton » en alundum grain de 50 à 60 grade J. K. plates diamètre 127 ^{m/m} épaisseur 16 ^{m/m} alésage 30 ^{m/m}	—	4
15	Meules « Norton » boisseau forme droite en alundum grain de 50 à 60 diamètre 80 ^{m/m} largeur 50 ^{m/m} alésage 19 ^{m/m}	—	2
16	Meules plates « Norton » pour affutage d'outils diamètre 305 ^{m/m} épaisseur 38 ^{m/m} alésage 24 ^{m/m}	—	6
17	Meules plates « Norton » pour affutage d'outils diamètre 178 ^{m/m} épaisseur 13 ^{m/m} alésage 40 ^{m/m}	—	2
18	Meule en grès diamètre 900 ^{m/m} épaisseur 130 ^{m/m}	—	3
19	Meule émeri bisautée de 30 c/m de diamètre 25 ^{m/m} épaisseur alésage 25 ^{m/m}	—	2
20	Pelle à charbon type locomotives longueur 30 c/m env. poids approx. 1 k. 300	—	12
21	Ventilateur à main pr. forge portat. diamètre de la turb. 180 ^{m/m}	—	8
22	Scie passe partout à 2 mains lame arrondie dents longues à large voie, denture façon américaine poignée bois ajustage lame de 1,50	—	50
23	Coins de bucheron poids 1,600 environ	—	100
24	Masse pour bucheron tête carrée de 5 kg	—	100
25	Pied à coulisse de précision à pointe vernier au 1/20° tout acier longueur de règle 350, longueur de bec 80 ^{m/m}	—	1
26	Pince de vitrier à bec plat	—	1
27	Diamant et coupe verre combinés	—	1
28	Tarrière torse à douilles, à vis couteau renversé diamètre 10 ^{m/m}	—	4
29	Tarrière torse à douilles, à vis couteau renversé diamètre 12 ^{m/m}	—	4
30	Tarrière torse à douilles, à vis couteau renversé diamètre 14 ^{m/m}	—	4
31	Tarrière torse à douilles, à vis couteau renversé diamètre 16 ^{m/m}	—	20
32	Tarrière torse à douille, à vis couteau renversé diamètre 18 ^{m/m}	—	20
33	Tarrière torse à douille, à vis couteau renversé diamètre 20 ^{m/m}	—	20
34	Tarrière torse à douille, à vis couteau renversé diamètre 22 ^{m/m}	—	20
35	Clé à molette genre « Crecent » en acier forgé ouverture 20 ^{m/m}	—	6
36	Clé à molette genre « Crecent » en acier forgé ouverture 25 ^{m/m}	—	6
37	Clé à molette genre « Crecent » en acier forgé ouverture 30 ^{m/m}	—	6
38	Clé à molette genre « Crecent » en acier forgé ouverture 35 ^{m/m}	—	6
39	Clé à molette genre « Crecent » en acier forgé ouverture 40 ^{m/m}	—	6
40	Clé à molette genre « Crecent » en acier forgé ouverture 45 ^{m/m}	—	4
41	Tranches à froid de 2 kgs	—	40
42	Tranches à chaud de 2 kgs	—	40
43	Cliquet à canon longueur 450 ^{m/m} emmanchem. cône morse avec jeu de douilles pour cône nos 1, 2, 3	—	2
44	Marteaux de forge à frapper devant panne en longueur poids 2 kos	—	2
45	Marteaux de forge à frapper devant panne en longueur poids 4 kos	—	4
46	Marteaux de forge à frapper devant panne en longueur poids 5 kos	—	2

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
47	Montures de scie à métaux extensibles pour scie de 300 à 400 ^m /m	Nombre	6
48	Pincés universelles, longueur 14 c/m	—	6
49	Pincés universelles, longueur 20 c/m	—	4
50	Clés à tube pour tubes de 20 à 70 ^m /m	—	2
51	Seaux de maçon forte tôle galvanisée parois et fond. renforcés, bords roulés, contenance 12 litres	—	20
52	Fers à souder à essence à pompe cuivre carré 20 ^m /m contenance 0 litre 250	—	1
53	Lampe à braser contenance 1 litre 75	—	2
54	Etabli pliant monté avec étau à tube à charnière serrant jusqu'à 76 ^m /m	—	2

Conditions et spécifications techniques

La fourniture devra être conforme à la spécification indiquée. Les matières premières entrant dans la fabrication des articles seront à leur emploi, à leur solidité ou à leur aspect.

Leur mise en œuvre sera faite avec soin et suivant les meilleures règles de l'art.

LOT N° 35

Alésoirs, fraises, tarauds, forêts

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Alésoirs façon Paris en acier fondu diamètre 6, 7, 8, 9, 10, 10.5, 11, 11.5, 12, (3 de chaque dimension)	Nombre	27
2	Alésoirs façon Paris diamètre 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, (deux de chaque dimension)	—	24
3	Alésoirs façon Paris diam. 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 38.5, 39, 39.5, 40, 42, 45, 48, 50, 51, 52 (1 de chaque dimension)	—	24
4	Alésoirs à goupilles, queue carrée cône 2% diamètre gros bout 3 ^m /m	—	6
5	Alésoirs à goupilles, queue carrée cône 2% diamètre gros bout 4 ^m /m	—	6
6	Alésoirs à goupilles, queue carrée cône 2% diamètre gros bout 5 ^m /m	—	6
7	Alésoirs à goupilles, queue carrée cône 2% diamètre gros bout 6 ^m /m	—	6
8	Alésoirs à goupilles, queue carrée cône 2% diamètre gros bout 7 ^m /m	—	4
9	Alésoirs à goupilles, queue carrée cône 2% diamètre gros bout 8 ^m /m	—	4
10	Alésoirs à goupilles, queue carrée cône 2% diamètre gros bout 9 ^m /m	—	3
11	Alésoirs à goupilles, queue carrée cône 2% diamètre gros bout 10 ^m /m	—	3
12	Alésoirs à goupilles, queue carrée cône 2% diamètre gros bout 11 ^m /m	—	3
13	Alésoirs à goupilles, queue carrée cône 2% diamètre gros bout 12 ^m /m	—	3
14	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 6 ^m /m petit diamètre 3 ^m /m	—	2
15	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 7 ^m /m petit diamètre 4 ^m /m	—	2
16	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 8 ^m /m petit diamètre 5,5	—	2
17	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 11 ^m /m petit diamètre 6 ^m /m	—	2
18	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 13 ^m /m petit diamètre 6,5	—	6
19	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 15 ^m /m petit diamètre 9 ^m /m	—	3

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
20	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 17 ^{m/m} petit diamètre 9,5	Nombre	3
21	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 19 ^{m/m} petit diamètre 11 ^{m/m}	—	3
22	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 21 ^{m/m} petit diamètre 12,7	—	3
23	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 23 ^{m/m} petit diamètre 16 ^{m/m}	—	6
24	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 11 ^{m/m} petit diamètre 6 ^{m/m}	—	2
25	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 13 ^{m/m} petit diamètre 6,5	—	6
26	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 15 ^{m/m} petit diamètre 9 ^{m/m}	—	4
37	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 17 ^{m/m} petit diamètre 9,5	—	6
28	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 19 ^{m/m} petit diamètre 11 ^{m/m}	—	3
29	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 21 ^{m/m} petit diamètre 12,7	—	4
30	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 23 ^{m/m} petit diamètre 16 ^{m/m}	—	4
31	Alésoirs de chaudronnier à queue carrée en acier fondu taille hélicoïdale grand diamètre 25 ^{m/m} petit diamètre 17,5	—	1
32	Fraise conique en acier rapide angle 60° queue cône morse à clé diam. 15 ^{m/m}	—	3
33	Fraise conique en acier rapide angle 60° queue cône morse à clé diam. 30 ^{m/m}	—	3
34	Fraise en acier rapide à denture droite queue cylindrique diamètre 3 ^{m/m}	—	6
35	Fraise en acier rapide à denture droite queue cylindrique diamètre 4 ^{m/m}	—	6
36	Fraise en acier rapide à denture droite queue cylindrique diamètre 5 ^{m/m}	—	6
37	Fraise en acier rapide à denture droite queue cylindrique diamètre 6 ^{m/m}	—	6
38	Fraise en acier rapide à denture droite queue cylindrique diamètre 8 ^{m/m}	—	6
39	Fraise en acier rapide à denture droite queue cylindrique diamètre 10 ^{m/m}	—	6
40	Fraise à trois tailles en acier rapide denture fraisée alésage 25,4 diamètre 90 épaisseur 4 ^{m/m}	—	2
41	Fraise à trois tailles en acier rapide denture fraisée alésage 25,4 diamètre 90 épaisseur 5 ^{m/m}	—	2
42	Fraise à trois tailles en acier rapide denture fraisée alésage 25,4 diamètre 90 épaisseur 6 ^{m/m}	—	2
43	Fraise à trois tailles en acier rapide denture fraisée alésage 25,4 diamètre 90 épaisseur 8 ^{m/m}	—	2
44	Fraise à trois tailles en acier rapide denture fraisée alésage 25,4 diamètre 90 épaisseur 10 ^{m/m}	—	2
45	Fraise conique à deux tailles, en acier rapide à trou fileté diam. 25 ^{m/m} angle 45°	—	6
46	Fraise conique à deux tailles, en acier rapide à trou fileté diam. 50 ^{m/m} angle 45°	—	2
47	Fraise conique à deux tailles, en acier rapide à trou fileté diam. 25 ^{m/m} angle 60°	—	6
48	Fraise conique à deux tailles, en acier rapide à trou fileté diam. 50 ^{m/m} angle 60°	—	2
49	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 2 à trou fileté de 10 × 1,5 diamètre 12 ^{m/m}	—	3
50	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 2 à trou fileté de 10 × 1,5 diamètre 14 ^{m/m}	—	3
51	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 2 à trou fileté de 10 × 1,5 diamètre 16 ^{m/m}	—	3
52	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 2 à trou fileté de 10 × 1,5 diamètre 18 ^{m/m}	—	3

N°s D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
53	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 2 à trou fileté de $10 \times 1,5$ diamètre $20^m/m$	Nombre	3
54	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 2 à trou fileté de $10 \times 1,5$ diamètre $22^m/m$	—	3
55	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 2 à trou fileté de $10 \times 1,5$ diamètre $24^m/m$	—	3
56	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 2 à trou fileté de $10 \times 1,5$ diamètre $26^m/m$	—	3
57	Fraise queue cône morse n° 3 à trou fileté de $12 \times 1,75$ diamètre $28^m/m$	—	2
58	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 3 à trou fileté de $12 \times 1,75$ diamètre $30^m/m$	—	2
59	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 3 à trou fileté de $12 \times 1,75$ diamètre $32^m/m$	—	2
60	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 3 à trou fileté de $12 \times 1,75$ diamètre $34^m/m$	—	2
61	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 3 à trou fileté de $12 \times 1,75$ diamètre $36^m/m$	—	2
62	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 3 à trou fileté de $12 \times 1,75$ diamètre $38^m/m$	—	2
63	Fraise en acier rapide à denture hélicoïdale queue cône morse n° 3 à trou fileté de $12 \times 1,75$ diamètre $40^m/m$	—	2
64	Fraise à denture hélicoïdale en acier rapide à queue cylindrique diam. $3^m/m$	—	6
65	Fraise à denture hélicoïdale en acier rapide à queue cylindrique diam. $4^m/m$	—	6
66	Fraise à denture hélicoïdale en acier rapide à queue cylindrique diam. $5^m/m$	—	6
67	Fraise à denture hélicoïdale en acier rapide à queue cylindrique diam. $6^m/m$	—	6
68	Fraise à denture hélicoïdale en acier rapide à queue cylindrique diam. $7^m/m$	—	6
69	Fraise à denture hélicoïdale en acier rapide à queue cylindrique diam. $8^m/m$	—	6
70	Fraise à denture hélicoïdale en acier rapide à queue cylindrique diam. $9^m/m$	—	6
71	Fraise à denture hélicoïdale en acier rapide à queue cylindrique diam. $10^m/m$	—	6
72	Fraise à trois tailles, denture fraisée à moyeu trou fileté en acier rapide diamètre $100^m/m$ épaisseur $16^m/m$ trou fileté $20 \times 2,5$	—	1
73	Fraise à trois tailles, denture fraisée à moyeu trou fileté en acier rapide diamètre $75^m/m$ épaisseur $12^m/m$ trou fileté $20 \times 2,5$	—	1
74	Fraise scie en acier rapide à petite denture affutée diam. $80^m/m$ épais. $2^m/m$	—	1
75	Fraise scie en acier rapide à petite denture affutée diam. $100^m/m$ épais. $3^m/m$	—	1
76	Fraise conique en acier rapide angle 90° queue cône morse à clé diam. $20^m/m$	—	2
77	Fraise conique en acier rapide angle 90° queue cône morse à clé diam. $30^m/m$	—	1
78	Fraise conique en acier rapide angle 90° queue cône morse à clé diam. $42^m/m$	—	1
79	Fraise conique en acier rapide angle 90° queue cône morse à clé diam. $50^m/m$	—	1
80	Fraise au module pour la taille des engrenages droits à développante, alésage $25,4$ par jeu complet de 8 fraise module $5,5$	Jeu	1
81	Fraise au module pour la taille des engrenages droits à développante, alésage $25,4$ par jeu complet de 8 fraise module 6	—	1
82	Forêt à centrer en acier fondu diam. du corps $6^m/m$ diam. de la pointe $2^m/m$	Nombre	18
83	Forêt à centrer en acier fondu diam. du corps $8^m/m$ diam. de la pointe $3^m/m$	—	18
84	Forêt à centrer en acier fondu diam. du corps $12^m/m$ diam. de la pointe $5^m/m$	—	10
85	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre $5,5$	—	24
86	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre $4^m/m$	—	18
87	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre $4,5$	—	18
88	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre $5^m/m$	—	12

Nos D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
89	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre 5,5	Nombre	24
90	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre 6 ^{m/m}	—	18
91	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre 6,5	—	18
92	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre 7 ^{m/m}	—	18
93	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre 7,5	—	10
94	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre 8 ^{m/m}	—	12
95	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre 8,5	—	10
96	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre 9 ^{m/m}	—	10
97	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre 9,5	—	8
98	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre 10 ^{m/m}	—	10
99	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre 11 ^{m/m}	—	6
100	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre 12 ^{m/m}	—	6
101	Forêt hélicoïdaux à queue cylindrique en acier fondu tournant à droite, série courte diamètre 13 ^{m/m}	—	6
102	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 10 ^{m/m} 5 cône morse n° 1	—	1
103	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 11 ^{m/m} cône morse n° 1	—	6
104	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 11 ^{m/m} 5 cône morse n° 1	—	1
105	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 12 ^{m/m} cône morse n° 1	—	10
106	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 10 ^{m/m} cône morse n° 1	—	10
107	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 13 ^{m/m} cône morse n° 1	—	15
108	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 14 ^{m/m} cône morse n° 1	—	5
109	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 15 ^{m/m} cône morse n° 1	—	12
110	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 16 ^{m/m} cône morse n° 2	—	15
111	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 17 ^{m/m} cône morse n° 2	—	12
112	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 18 ^{m/m} cône morse n° 2	—	14
113	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 19 ^{m/m} cône morse n° 2	—	5
114	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 20 ^{m/m} cône morse n° 2	—	14
115	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 21 ^{m/m} cône morse n° 2	—	6
116	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 22 ^{m/m} cône morse n° 2	—	24
117	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 23 ^{m/m} cône morse n° 2	—	4
118	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diamètre 24 ^{m/m} , 25, 26, 27, 28, 29, 30 ^{m/m} cône morse n° 2 (2 de chaque dimension)	—	14
119	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diamètre 31 ^{m/m} 32 ^{m/m} cône morse n° 2 (1 de chaque dimension)	—	2
120	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diamètre 33 ^{m/m} 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45 ^{m/m} cône morse n° 4 (1 de chaque dimens.	—	13
121	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diamètre 12 ^{m/m} 5	—	1
122	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diamètre 13 ^{m/m} 5	—	1
123	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diamètre 14 ^{m/m} 5	—	1
124	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diamètre 15 ^{m/m} 5	—	1
125	Forêt hélicoïdaux à queue conique acier fondu diam. 16 ^{m/m} 5 cône morse n° 2	—	1
126	Taraud à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrées en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 5 ^{m/m} pas 90	Boîte	1

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
127	Taraud à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrées en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 5 ^m / _m pas 100	Boîte	3
128	Taraud à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrées en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 6 ^m / _m pas 100	—	3
129	Taraud à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrées en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 7 ^m / _m pas 100	—	2
130	Taraud à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrées en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 8 ^m / _m pas 125	—	3
131	Taraud à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrées en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 10 ^m / _m pas 150	—	2
132	Taraud à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrées en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 12 ^m / _m pas 175	—	2
133	Taraud à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrées en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 14 ^m / _m pas 200	—	1
134	Taraud à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrées en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 16 ^m / _m pas 200	—	2
135	Tarauds à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrés en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 18 pas 250	—	2
136	Tarauds à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrés en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 20 pas 250	—	1
137	Tarauds à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrés en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 22 pas 250	—	1
138	Tarauds à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrés en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 24 pas 300	—	1
139	Tarauds à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrés en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 25 pas 300	—	1
140	Tarauds à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrés en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 26 pas 200	—	1
141	Tarauds à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrés en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 27 pas 200	—	1
142	Tarauds à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrés en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 28 pas 200	—	1
143	Tarauds à main pas S. I. en acier fondu au carbone livrés en boîte de 3 tarauds ébaucheur, intermédiaire, finisseur diamètre 29 pas 200	—	1

Conditions et spécifications techniques

La fourniture devra être conforme à la spécification indiquée. Les matières premières entrant dans la fabrication des articles seront de toute première qualité, exempte de tout défaut préjudiciable à leur emploi, à leur solidité ou à leur aspect.

Leur mise en œuvre sera faite avec soin et suivant les meilleures règles de l'art.

*

* *

LOT N° 36

Limes et rapes

N ^{os} D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
1	Limes batardes de 350 ^m / _m rondes	Nombre	36
2	Limes batardes de 350 ^m / _m mi-rondes	—	60
3	Limes batardes de 350 ^m / _m carrées	—	60

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	UNITÉS	QUANTITÉS
4	Limes batardes de 350 ^{m/m} triangulaire	Nombre	48
5	Limes batardes de 350 ^{m/m} plates à main à angles vifs	—	48
6	Limes 1/2 douces de 350 ^{m/m} rondes	—	24
7	Limes 1/2 douces de 350 ^{m/m} mi-rondes	—	36
8	Limes 1/2 douces de 350 ^{m/m} carrées	—	48
9	Limes 1/2 douces de 350 ^{m/m} triangulaires	—	24
10	Limes 1/2 douces de 350 ^{m/m} plates à main à angles vifs	—	60
11	Limes 1/2 douces de 300 ^{m/m} rondes	—	12
12	Limes 1/2 douces de 300 ^{m/m} mi-rondes	—	12
13	Limes 1/2 douces de 300 ^{m/m} carrées	—	12
14	Limes 1/2 douces de 300 ^{m/m} triangulaires	—	12
15	Limes 1/2 douces de 275 ^{m/m} plates	—	12
16	Limes 1/2 douces de 275 ^{m/m} demi-rondes	—	18
17	Limes 1/2 douces de 275 ^{m/m} triangulaire	—	3
18	Limes 1/2 douces de 275 ^{m/m} rondes	—	6
19	Limes 1/2 douces de 275 ^{m/m} carrées	—	6
20	Limes 1/2 douces de 225 ^{m/m} rondes	—	—
21	Limes 1/2 douces de 225 ^{m/m} triangulaires	—	—
22	Limes 1/2 douces de 225 ^{m/m} plates à main à angles vifs	—	—
23	Limes 3/4 une taille angles vifs pour affutage des lames des scies à bois, longueur 175 ^{m/m}	—	—
24	Limes tiers point une taille angles arrondis pour affutage des lames de scie à ruban longueur 225 ^{m/m} taille mi-douce	—	12
25	Limes tiers point une taille angle arrondis pour affutage des lames de scie à ruban longueur 225 ^{m/m} taille douce	—	6
26	Rapes à bois demi-rondes batardes longueur 300 ^{m/m}	—	24
27	Rapes à bois demi-rondes batardes longueur 225 ^{m/m}	—	3
28	Rapes à bois demi-rondes mi-douces de 250	—	3
29	Rapes à bois demi-rondes mi-douces de 300	—	3
30	Rapes à bois rondes batardes de 200	—	3
31	Rapes à bois rondes batardes de 300	—	3
32	Rapes à bois rondes mi-douces de 175	—	3
33	Rapes à bois rondes mi-douces de 250	—	3
34	Limes couteau a fendre demi-douce longueur 180 ^{m/m}	—	12
35	Limes plates batardes à champ ronde pour affutage des scies à dents crochues 250 ^{m/m}	—	6

Conditions et spécifications techniques

La fourniture devra être conforme à la spécification indiquée. Les matières premières entrant dans la fabrication des articles seront de toute première qualité, exempte de tout défaut préjudiciable à leur emploi, à leur solidité ou à leur aspect.

Leur mise en œuvre sera faite avec soin et suivant les meilleures règles de l'art.

Approuvé :

En Conseil d'Administration

dans sa séance du 15 décembre 1938

Le Gouverneur des Colonies

Commissaire de la République p. i.

GRADASSI

Lomé, le 6 décembre 1938

L'Ingénieur Principal

Chef du Service des Travaux-Publics
et des Transports du Togo

PIALOUX.